



Plan Juncker

UN NOUVEAU MANDAT POUR L'EUROPE

DANS CE NUMÉRO

- p. 4** Le débat sur les valeurs
par *Philippe Herzog*
- p. 6** Une nouvelle donne pour l'Europe
par *Marcel Grignard*
- p. 8** Énergie : négocier avec la Russie
entretien avec *Andrasz Aradzki*
- p. 15** Le plan Juncker peut-il réussir ?
par *Philippe Maystadt*

- p. 20** Europe : sortir de la crise et inventer
l'avenir, de *Michel Aglietta*
- p. 21** Le décrochage industriel
par *Elie Cohen*
- p. 24** Pauvretés nouvelles, pauvretés
cachées, par *Jérôme Vignon*
- p. 26** Europe-Russie, entretien
avec *Andreï Gratchev*



More than **110,000**
employees in 100 countries

A comprehensive offering of
medicines, vaccines and
innovative services all over
the world

112 industrial sites
present in 41 countries

© Blue Images/Corbis - copyright/Getty Images

SANOFI FOCUSED ON PATIENTS' NEEDS

Over the years, Sanofi has evolved to meet the new challenges of healthcare worldwide. Today, Sanofi is a global healthcare leader focused on patients. We listen to their needs, support them in their disease and treat them. Through our diversified portfolio of medicines, vaccines and innovative therapeutic solutions, we strive to protect the health and meet the needs of the world's 7 billion people.

www.sanofi.com



Mettre l'homme au cœur des choix européens



© DR

Ce numéro de la revue est essentiellement consacré à éclairer le contexte et les enjeux actuels et futurs de l'Union européenne quelques mois après l'élection du nouveau Parlement européen et après les premiers pas de la Commission Juncker, marqués en particulier par le plan d'investissement proposé par son président. « Commission de la dernière chance » ? Ce qualificatif, trop souvent utilisé à la légère comme s'il n'y avait pas l'action pour dépasser l'échec, a le mérite de souligner la gravité de la situation et la menace qu'elle fait peser sur le devenir de l'Union européenne.

Les divergences croissantes entre les États de l'Union, les limites des politiques économiques et sociales et leurs conséquences en matière de cohésion aux plans nationaux et européen poussent au repli, sèment la défiance. Les uns considèrent qu'ils sont victimes de l'égoïsme des autres, d'autres au contraire que le coût de la solidarité devient trop lourd. On ne peut longtemps tenir cet écart entre ce que l'Europe incarne dans ses valeurs et ce que les citoyens perçoivent de leur traduction.

Nous pouvions déjà nous exprimer ainsi depuis des mois, mais ce que nous venons de vivre sur le territoire européen en ce début 2015 donne à ces propos un tout autre relief. Des hommes et des femmes ont été abattus parce qu'ils défendaient la liberté d'expression, qu'ils étaient juifs, qu'ils incarnaient l'Etat de droit protégeant ses citoyens, qu'ils avaient le tort d'être sur le chemin des terroristes. Une actualité qui rend moins lointains des actes barbares qui nous interpellent au-delà de notre territoire : les nouvelles formes d'exploitation de l'immigration vers l'Europe avec ces cargos poubelles chargés d'être humains laissés à la dérive ; les limites de l'horreur sans cesse repoussées par Boko Haram... Des millions d'hommes et de femmes ont dit leur attachement aux libertés fondamentales, à la tolérance, au respect des différences. Une mobilisation collective reposant sur un attachement individuel à ces valeurs, une volonté d'infléchir la trajectoire de nos sociétés trouvant dans ces moments dramatiques le moyen de s'exprimer. Des valeurs qui sont celles de l'Europe et font le sens de sa construction par la reconnaissance des différences, l'effort de les comprendre, la volonté de les dépasser dans des compromis forgeant l'intérêt commun et faisant progresser le « vivre ensemble ». Mobilisation au nom et pour des valeurs qui nous unissent en Europe et qui interpellent tous les responsables politiques à quelque niveau que ce soit. Elles interpellent aussi les acteurs de la société civile.

L'Europe et les Etats-membres ont la responsabilité d'assurer paix, sécurité, respect des libertés individuelles et collectives, ils doivent approfondir et porter ce qu'est l'identité européenne dans nos sociétés multiculturelles d'aujourd'hui où les approches de la laïcité sont hétérogènes. La réponse à ce terrorisme et à ces violences qui frappent en Europe et dans le monde doit être politique, donner sens et incarner les valeurs qui sont mises en cause, de paix, de démocratie, de solidarité et de tolérance. On aurait pu les croire un peu désuètes, elles sont au cœur de l'actualité.

Oui, il faut parvenir à une Union des marchés financiers, de l'énergie, développer une stratégie et un marché du numérique. Il faut que le plan Juncker permette de sortir de l'atonie et débouche sur une vraie stratégie de long terme. Mais pour que cela fasse sens, il faut en dire les finalités, qu'elles soient débattues, partagées et mettent le devenir des hommes et des femmes d'aujourd'hui et de demain au cœur des choix à opérer.

Violence terroriste, actes de guerre, pauvreté, exclusions... on ne peut ni se contenter de traiter les problèmes un par un, ni les amalgamer pour finalement ne rien faire. Il faut les traiter chacun dans une vision globale, celle de la société à laquelle nous aspirons.

Marcel Grignard, président de Confrontations Europe

LIBRE PROPOS

- p. 4 Le débat sur les valeurs ne peut être éludé
par Philippe Herzog
- p. 5 Adresse aux dirigeants européens

NOUVELLE MANDATURE, NOUVEAUX CHANTIERS

- p. 6 Une nouvelle donne pour l'Europe
par Marcel Grignard

PLAN JUNCKER : GRANDS AXES

- p. 8 Sécurité énergétique : une priorité absolue
par Peter Fischer, Anne Houtman, Françoise Pons
- p. 9 Hongrie : négocier avec la Russie
entretien avec Andrasz Aradzki
- p. 10 A la recherche de champions européens
du numérique, entretien avec Yves Poilane
- p. 12 Union des marchés de capitaux : la réalité derrière
les mots, par Thierry Philipponnat
- p. 13 Enfin une vision pour l'Europe
par Édouard-François de Lencquesaing

PLAN JUNCKER : LES OUBLIS

- p. 15 Le plan Juncker peut-il réussir ?
Quelques suggestions, par Philippe Maystadt
- p. 16 Un bon signal...qui reste à concrétiser
par Jean-Louis Marchand
- p. 17 Le plan Juncker doit faire confiance aux régions
par Christophe Clergeau
- p. 18 Financement des PME : passons à l'action
par Thierry Giami
- p. 19 Investir dans la défense et la sécurité
par Edouard Simon

CONJONCTURE ET PROSPECTIVE

- p. 20 Europe : sortir de la crise et inventer l'avenir, de
Michel Aglietta, note de lecture par Carole Ulmer
- p. 21 Le décrochage industriel, par Elie Cohen
- p. 22 Un choc démographique en perspective
par François Michaux
- p. 24 Pauvretés nouvelles, pauvretés cachées
dans l'Union européenne, par Jérôme Vignon

L'UE ET SES VOISINS

- p. 25 Un changement possible à l'international ?
par Christian Lequesne
- p. 26 Europe-Russie : et pourtant un destin commun
entretien avec Andreï Gratchev
- p. 28 L'UE découvre ses propres limites
dans son voisinage, entretien avec Jacques Rupnik
- p. 29 La Présidence lettone de l'UE n'est pas anti-russe
entretien avec SEM Sanita Pavlute-Deslandes
- p. 30 L'élargissement de l'UE fait-il une pause ?
par Pierre Mirel

CONFRONTATIONS EUROPE LA REVUE

Fondée par Philippe Herzog et Claude Fischer. Directeur de la publication : Marcel Grignard • Rédactrice en chef : Françoise Pons • Secrétaire de rédaction : Juliette Aduayom • Comité de rédaction : Marie-France Baud, Irina Boulin-Ghica, Katarina Cirodde, Jacky Fayolle, Olivier Fréget, Marcel Grignard, Philippe Herzog, Anne Macey, Thierry Philipponnat, Françoise Pons, Robin Rivaton, Carole Ulmer, Jérôme Vignon. 227, boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris. Tél. : 00 33 (0) 1 43 17 32 83. Fax : 00 33 (0) 1 45 56 18 86. Courriel : confrontations@confrontations.org. Internet : www.confrontations.org • Commission paritaire n° 0419 P 11 196. N° ISSN : 1955-7337 • Réalisation : C.A.G., Paris. Imprimé en France. Illustration de couverture : © Commission européenne.

Le débat sur les valeurs ne peut être éludé



Philippe Herzog

Président fondateur de Confrontations Europe

“ L’œuvre de paix n’est pas possible sans un sursaut spirituel et un travail de dédogmatisation. ”

Après la grande manifestation nationale, l’État renforce notre sécurité face à une menace qui a grandi. On estime à 100 000 le nombre de djihadistes dans le monde. Leurs organisations mènent une conquête territoriale au Moyen-Orient et en Afrique, épicentres d’antagonismes qui ravagent ces pays et se propagent bien au-delà. De jeunes Français les rejoignent. Je veux souligner ici le besoin de mieux élaborer nos valeurs, concevoir le dialogue sur les religions, et mener le combat idéologique qui nous est imposé. Soit notre conscience et notre humanité progressent, soit la confusion et la peur s’installent et nous minent.

À l’école, des fossés culturels se sont creusés. Les cours sur les droits de l’homme et les valeurs de la République sont souvent inaudibles. Comment faire comprendre que la liberté d’expression est digne et responsable quand elle est pour la vie, et condamnable quand elle incite à la mort, alors qu’un romantisme morbide saisit de jeunes esprits en jachère immergés dans un entourage social impuissant ou permissif ?

Des cours sur les valeurs de la République ne suffiront pas. Nous ne pouvons ignorer leurs limites et le fait qu’elles ne sont pas reçues comme universelles par ceux qui ont d’autres référents, jugés sacrés. Que cela plaise ou non, les religions vivent et inspirent, nous devons mieux les comprendre et inciter à leur dialogue dans l’espace public, de façon à consolider la séparation de l’Église et de l’État et ouvrir la laïcité. Les religions ont été mobilisées pour porter la paix mais liées au pouvoir politique, elles ont aussi nourri la violence. Les Lumières aussi ont été dévoyées, pour nourrir la volonté de puissance des États nations qui a engendré la faillite de l’Europe au ^{XX} siècle. Après 1945, l’œuvre de paix n’a pas été possible sans un sursaut spirituel, qu’on néglige de ressourcer aujourd’hui. Nos sociétés sont souvent livrées au nihilisme et aux préjugés, aux récits fantasmés qui s’affrontent en son sein et sont multipliés par Internet. C’est l’histoire du monde qu’il faut enseigner, en même temps que revivifier l’apport de la civilisation européenne pour ces valeurs fondamentales que sont la vie, la vérité et le bien.

Des jugements moraux hâtifs ou naïfs sur les causes du terrorisme n’arrangent rien. Sous couvert du sentiment de justice, l’extension

générale de la notion de « victime » conduit souvent à excuser l’agression par la misère sociale. Pourtant toutes les études internationales montrent que le terroriste n’est pas une victime de la pauvreté, mais un être frustré, asocial, et manipulé. L’islamisme radical attise constamment le sentiment de victime chez les musulmans, mobilisant ainsi le ressentiment. Évidemment il fait son lit du terrain de chômage et de pauvreté. Reconnaître la réalité des ghettos est nécessaire, mais comment se sont-ils formés ? La désindustrialisation massive a brisé l’ancienne organisation sociale et l’État a failli dans le redéveloppement des territoires. Mais parler d’apartheid est inapproprié : ces populations ne sont pas exclues de l’accès aux services publics ni de la citoyenneté. Et c’est dangereux car cela nourrit l’esprit de victimisation globale et indifférenciée. La République ne peut reconquérir ces territoires que par un vaste investissement humain et productif et en consolidant l’ordre public. Le travail sur les valeurs est incontournable, il appelle aussi une forte implication et créativité d’un islam de France.

La France a le grand mérite de refuser d’antagoniser l’islam, mais elle ne peut s’en tenir à dire « ce n’est pas l’islam », quand c’est au nom d’un islam wahhabite et salafiste que des organisations politiques écrasent et soumettent des peuples. Les musulmans n’ont d’autre issue que de résister ; ils engagent courageusement des révolutions démocratiques dans plusieurs pays, qui les conduisent à un effort de réforme et de renaissance spirituelle de l’islam, auquel Abdennour Bidar et d’autres appellent. Là-bas comme ici ils sont confrontés à un travail de dédogmatisation de leur religion, levant les tabous de la face profane du prophète et de l’ambivalence des textes en matière de violence, odieusement imposés par l’islamisme radical. L’interdiction pour les musulmans de sortir de leur religion, et la subordination des femmes, sont directement antagoniques avec les libertés laïques. C’est en consentant nous-mêmes l’effort de partager des traditions et en multipliant les dialogues entre religieux et laïcs que nous pourrions apaiser les conflits qui prennent racine dans la vie intime des personnes. ☪

Philippe Herzog, 30 janvier 2015



Pour une stratégie européenne d'investissement de long terme

À l'issue des Assises européennes du long terme, organisées par *Confrontations Europe* les 3 et 4 décembre 2014 à Bruxelles, une **adresse aux dirigeants politiques européens** a été signée par une cinquantaine de personnalités européennes.

Les Assises européennes du long terme des 3 et 4 décembre sont venues ponctuer un très long travail de *Confrontations Europe*. Débuté il y a plusieurs années et visant à proposer une stratégie globale portée par des investissements de long terme répondant aux besoins futurs des Européens, il se trouve au cœur de l'actualité avec le plan proposé par le président de la Commission européenne.

Mais si le plan Juncker est le signe d'un réveil significatif de la conscience politique du besoin de sortir l'Union européenne du risque de stagnation durable, il mobilise très peu d'argent public, table sur un apport du privé signifiant un effet de levier conséquent.

Un enjeu majeur, du point de vue de *Confrontations Europe*, c'est de faire de ce plan un point de départ d'une stratégie globale de long terme.

C'est le sens du texte porté par les signataires.

Il souligne l'urgence de programmes européens massifs dans des domaines d'intérêt stratégique européen : formation professionnelle et continue où le retard est considérable, agenda numérique, programmation d'investissements dans l'énergie et politique de recherche et d'innovation industrielle.

Nous souhaitons que dès 2015, chaque État et l'UE inscrivent les investissements de long terme dans le processus du semestre européen de coordination des politiques, afin de les rendre pleinement visibles. Un forum des investisseurs publics et privés doit être créé pour rapprocher et mobiliser les porteurs de projets et les financiers ; une agence publique permettra de définir les critères de valorisation et de sélection des investissements à rentabilité faible mais à forte valeur ajoutée économique et sociale. Chaque État doit développer une politique de croissance cohérente avec les choix de société de demain. Au niveau communautaire, il faut mutualiser des ressources pour des investissements de haute valeur ajoutée et de cohésion dans toute l'Europe. Le grand marché doit être source d'opportunités pour toutes les entreprises et les régions. Le besoin massif d'infrastructures matérielles et immatérielles nécessite de créer un cadre européen pour les partenariats public-privé transfrontières.

Il faut aider les PME porteuses de projets à s'inscrire dans des écosystèmes européens et à prendre appui sur des marchés de services innovants. L'investissement économique et social est pénalisé. La réglementation prudentielle doit être recalibrée et l'Union doit reprendre une capacité de définition des normes comptables.

De même, les signaux-prix sur le marché européen ne fonctionnent pas aujourd'hui pour l'investissement. Il est impératif d'établir un prix du carbone, d'harmoniser la fiscalité des sociétés et de l'épargne et de distinguer la valeur économique et sociale de la valeur financière de marché. Des investissements publics de qualité étant nécessaires, une règle d'or sera conçue pour ne pas les inclure dans les règles afférant à

la dette ; le budget européen devra être doté de ressources propres. L'épargne des particuliers pour la retraite devra être orientée vers des engagements en fonds propres dans l'économie.

Encore fortement stressée par la crise, l'industrie financière européenne ne financera l'investissement dans l'économie réelle que si elle y est incitée et si le partage des risques est organisé. L'union bancaire doit viser à briser la fragmentation dans l'eurozone et à créer un espace solidaire pour les paiements et le crédit. L'UE doit clarifier ses objectifs pour le marché des capitaux. L'Europe ne doit pas opposer le financement de marché au crédit bancaire, mais organiser une complémentarité des rôles.

La gouvernance institutionnelle de l'Union pour la sélection des projets éligibles aux soutiens communautaires doit être améliorée pour être plus efficace, plus proche des entreprises et des régions. Il faut faire appel aux banques publiques ou de développement nationales, introduire les régions dans le semestre européen, prioriser les investissements transfrontières. Nous proposons que le Fonds européen d'investissement soit recapitalisé par le budget européen et par appel aux investisseurs privés et aux banques d'investissement, pour devenir un fond de fonds.

Le rôle du Parlement européen et des parlements nationaux sera déterminant dans l'espace public. Les acteurs économiques et sociaux doivent être impliqués dans la préparation des projets : entreprises, groupements professionnels, organisations sociales, de l'économie sociale et solidaire, universités, collectivités territoriales et régions. Car ces projets doivent s'enraciner là où les gens vivent et travaillent. ☞

Voir texte complet sur www.confrontations.org

Premiers signataires : Philippe Herzog, Henri de Castries, Franco Bassanini, Jacques de Larosière, Claude Fischer, Alain Lamassoure, Michel Aglietta, Marcel Grignard, Gérard Mestrallet, Philippe Maystadt, Yves Perrier, Christian de Boissieu, Augustin de Romanet, Dominique Riquet, Jean-Louis Bancel, Michel Barnier, Edoardo Reviglio, Matthias Seewald, Edouard de Lencquesaing, Dominique de Crayencour, Philippe Poirier, Maurizio Cotta, Emmanuel Forest, Philippe Dupuis, Edouard Sauvage, Terence Gourvish, Philippine Cour, François Drouin, Nicolas de Lorangeil, Samir Assaf, Dominique Graber, Laurent Manach, Hansjörg Roll, Joost Van Iersel, Alain Berger, Edgardo Maria Iozia, Christian Nibourel, Bernd Becker, Jacques Maire, Fabrice Demarigny, Philippe Ithurbide, Cyrille de Montgolfier, Henry Marty-Gauquié, Philippe Dupuis, Clément Rouxel, Arnaud de Bresson, Natacha Valla, Pierre Bollon, Viviane de Beaufort, Patrice Cardot, Noëlle Uri, Christophe Lefèvre, Jean-Paul Karsenty, Bernadette Vergnaud, Ghislaine Hierso, Patrick Lussion, Philippe Jurgensen, Lise Bachmann, Nicole Alix, Jean-Claude Fontaine, Jean-Marie Laude, Bernard Snoy, Jean-Luc Mathieu, Jazra Bandarra Nelly, Michèle Vignaux, Ignace Berten, Jacky Fayolle, Claude Desama, André Babeau, Joseph Mbeka, Jean-Jacques Landrot, Dominique Thauray, Eric Bazinet, Philippe Fleury, Jean-Claude Campana, Henri Thomé, Irina Boulin-Ghica, Edouard Simon, Kalypto Nicolaidis, Claude Le Gal...

Nouvelle donne pour l'Europe

Nouvelle Commission, nouveau Parlement, l'Union européenne aborde la mandature 2014-2019 avec la volonté d'induire un véritable changement en matière de croissance et d'emploi.

Composée de vingt anciens ministres dont quatre anciens Premiers ministres, structurée autour des vice-présidents, la Commission Juncker apparaît plus politique et expérimentée que la précédente. Elle devrait avoir un fonctionnement plus collégial et une approche des problèmes plus globale. C'est du moins ce qui apparaît sur le papier, nous verrons dans les mois à venir si cela se confirme dans les faits.

Le 16 décembre dernier, la Commission européenne a présenté son programme de travail (voir encadré). La mesure phare en est le plan d'investissement de 315 milliards d'euros et la mise en place du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) hébergé à la Banque européenne d'investissement (BEI). Si la Commission n'a pas perdu de temps en annonçant ce plan moins de deux mois après sa mise en place, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur sa capacité à attirer les fonds privés à la hauteur attendue. La mise de fonds par l'Union européenne est faible : 5 milliards apportés par la BEI, auxquels s'ajoute une garantie de 8 milliards pouvant être portée à 16. Ces 21 milliards ne pourront produire les 315 milliards que si l'effet levier de 15 attendu est atteint. Dans ce cas, le plan Juncker dégagera 100 milliards d'euros d'investissements par an pendant trois ans. Si on les compare au déficit du niveau d'investissement actuel par rapport aux années précédant 2008 (évalué entre 400 et 700 milliards), on vérifie que le plan Juncker stricto sensu ne fera pas de miracle.

S'il ne faut pas surestimer le plan d'investissement Juncker, il ne faut pas davantage négliger les opportunités qu'il offre. C'est ce qui a conduit Confrontations Europe à formuler auprès du président de la Commission cinq propositions avec pour ambition tout d'abord que ce plan réussisse, mais surtout en faire l'opportunité de construire progressivement une stratégie européenne d'investissement de long terme.

Le 16 janvier dernier, à l'initiative de Confrontations Europe, plus de 80 personnalités d'horizons divers ont pu échanger avec Pierre Moscovici, commissaire aux Affaires économiques et financières, à la fiscalité et aux douanes. Commentant la composition et l'organisation de la nouvelle Commission, le commissaire a insisté sur le contexte difficile (chômage élevé, croissance en berne...) sur le fossé entre les citoyens et l'Europe ; il a aussi donné sa lecture du plan Juncker. C'est, pour lui, répondre au besoin d'injecter de la dynamique dans la croissance européenne dans un processus qui est encore en devenir. C'est notamment un encouragement aux États-membres de donner de l'élan à ce plan en participant à son financement. La Commission vient en effet d'adopter une nouvelle approche du Pacte de stabilité et de croissance réclamée par de nombreux États. Il s'agit pour Pierre Moscovici d'utiliser les marges de flexibilité



permises par les règles actuelles. Les contributions des États à l'EFSI ne seront pas incluses dans les dépenses comptabilisées par la Commission dans son évaluation du respect des objectifs budgétaires. Si le seuil des 3 % est dépassé, la Commission ne lancera pas de procédure pour déficit excessif pour autant que cette situation soit limitée et temporaire et que les réformes structurelles soient effectivement mises en œuvre.

Parmi les autres objectifs prioritaires de la Commission : la création du marché du numérique, l'Union de l'énergie, l'Union des capitaux et une nouvelle politique migratoire.

Parvenir à conclure sur une partie de ces objectifs n'est pas gagné d'avance, les réticences de tel ou tel État-membre constituent des obstacles sérieux sur la voie de l'approfondissement du marché qu'il s'agisse de l'énergie, du numérique ou de l'UEM. L'harmonisation fiscale, la dimension sociale, pierres angulaires de la construction européenne, sont vivement rejetées par les eurosceptiques.

Programmes de Confrontations Europe 2015

Les activités de Confrontations Europe et ses priorités en 2015 sont inscrites dans le prolongement de son histoire et visent à donner un sens et une perspective à une politique européenne qui doit relever de multiples défis, à la fois économiques, sociaux, environnementaux mais aussi démocratiques et celui de la construction même de l'Union européenne et de ses relations avec son voisinage.

Les priorités de travail reflètent les orientations que Confrontations Europe a discutées avec ses adhérents et que ses instances ont validées. Elles suivent au plus près l'agenda de la Commission européenne.

Elles sont structurées autour de six thématiques, interdépendantes et articulées entre elles :

1. Conjoncture et prospective

Décryptage et analyse des points majeurs de l'actualité (stratégie de la BCE, relation de l'UE avec la Grèce ou la Grande-Bretagne...). Comment mettre en œuvre le plan Juncker au regard de ce que nous en attendons ? Quel modèle de croissance et de développement en Europe ?

2. Financement de l'économie – régulation de l'industrie financière

Union bancaire, règles prudentielles, rôle et place des différents acteurs, valorisation des investissements de long terme, orientation de l'épargne...

3. Marché intérieur (industrie, service, investissement social)

Approfondissement du marché intérieur pour une Europe compétitive. Une politique de la concurrence prenant en compte les enjeux de développement de l'Europe et de sa place vis-à-vis des autres acteurs mondiaux. Investir dans le capital humain (formation, mobilité...), et

dans un dialogue entre les parties prenantes définir le moyen d'affronter positivement les mutations.

4 Transformation des modes de production des biens et des services, rôle des acteurs, évolution de l'économie

De nouveaux acteurs arrivent et bousculent les filières traditionnelles. De nouveaux rapports producteurs/utilisateurs/territoires... place des métropoles. Quelle régulation efficace ? Quelle place pour les biens communs ? Quelles modalités de partenariats public-privé.

5 Économie numérique

Elle se développe rapidement, tandis que l'UE a pris du retard. Marché numérique, infrastructures, gestion et protection des données, besoins en formation et accompagnement des entreprises pour réaliser cette mutation.


6 Transition énergétique et Union de l'énergie

L'Europe est une composante majeure du développement durable, l'Union de l'énergie devra dépasser les seules performances nationales. Les composantes du mix énergétique et son évolution, le marché de l'énergie et la formation des prix, l'efficacité énergétique, la sécurité d'approvisionnement...

Les travaux de Confrontations Europe sur chacun de ces thèmes mettront à contribution des acteurs économiques, sociaux, politiques, des universitaires, des représentants des territoires, des fonctionnaires de divers horizons géographiques européens.

Ils reposent sur une forte mobilisation des adhérents et du réseau de Confrontations Europe et sur des partenariats et des collaborations avec d'autres think tank européens et d'autres associations françaises.

Notre méthode de travail s'organise autour de groupes de travail « multi-acteurs » sur chaque thématique. Elle permet une approche globale partant des acteurs et dépassant les frontières entre la finance, l'économie, le social, le sociétal et l'environnemental. Nous entendons aussi relier la macroéconomie avec les dimensions globales et sectorielles. Cette méthode permet de remettre chaque sujet dans l'approche d'un nouveau mode de développement privilégiant la place des personnes, leurs besoins actuels et futurs. La dimension « jeunes » portée par le groupe « Yes EU ! » est tournée vers l'insertion des jeunes.

In fine, analyses et propositions permettent à Confrontations Europe de peser dans le débat public auprès des décideurs politiques, institutionnels, économiques et sociaux, en France et en Europe. 

Marcel Grignard, président de Confrontations Europe

**Comité de parrainage de
Confrontations Europe
du 16 janvier 2015 autour
du Commissaire européen
Pierre Moscovici**



© Confrontations Europe

LES DIX PRIORITÉS DE LA COMMISSION JUNCKER

■ **Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement**

La Commission entend répondre au problème du chômage, particulièrement celui des jeunes dans l'UE, par la révision de la stratégie Europe 2020 et par la relance de l'investissement (315 milliards d'euros).

■ **Un marché unique numérique connecté**

La nouvelle Commission veut abolir les barrières nationales en matière de réglementation des télécommunications, de droits d'auteur et de protection des données, et créer un *level playing field* pour les entreprises.

■ **Une Union de l'énergie forte, dotée d'une politique visionnaire en matière de changement climatique**

Face à la dépendance énergétique de l'UE, la Commission souhaite mettre en place une gouvernance et une diplomatie européennes tout en s'efforçant d'être leader dans la lutte contre le réchauffement climatique.

■ **Un marché intérieur des biens et des services plus approfondi et plus équitable doté d'une base industrielle renforcée**

L'objectif du président Jean-Claude Juncker est d'achever le marché unique des biens et des services en mettant l'accent sur l'industrie. Il veut améliorer l'environnement des entreprises et faciliter l'accès aux marchés et aux financements, en particulier pour les PME grâce à l'Union des marchés de capitaux.

■ **Une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable**

La Commission va continuer à encourager les réformes structurelles au sein des États-membres et s'attacher à combattre l'évasion et la fraude fiscales pour s'orienter vers l'harmonisation fiscale.

■ **Un accord de libre-échange avec les États-Unis, raisonnable et équilibré**

La Commission entend aligner sa politique commerciale sur les objectifs d'emploi, de croissance et d'investissement. Elle poursuivra les négociations sur le TTIP dans la plus grande transparence possible.

■ **Un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle**

La Commission va s'attacher à protéger ses citoyens en répondant aussi bien aux menaces externes (terrorisme, radicalisation) qu'aux menaces internes (cybercrime, crime organisé).

■ **Vers une nouvelle politique migratoire**

La Commission veut s'engager dans une nouvelle approche en matière d'immigration légale, réviser la directive Carte bleue (en direction des travailleurs hautement qualifiés) et renforcer les frontières extérieures de l'UE.

■ **Une Europe plus forte sur la scène internationale**

La haute-représentante pour la Politique extérieure aura en charge de réviser la politique de voisinage et de définir une position européenne sur les objectifs de développement post-2015.

■ **Une Union du changement démocratique**

Dans une optique de meilleure régulation, la Commission veillera à assurer une meilleure coopération entre les institutions et une plus grande transparence dans le processus législatif.

Louise Decourcelle, chargée de mission, Confrontations Europe

Sécurité énergétique : une priorité absolue

« La crise russo-ukrainienne nous rappelle que la sécurité énergétique de l'Europe est une priorité absolue, ce qui nous impose de construire une Union énergétique européenne forte » constate Dominique Ristori, directeur général Énergie de la Commission européenne.

Une Union énergétique boostée par la crise ukrainienne

Il a fallu du temps pour que l'Europe fasse de l'énergie une priorité. C'est à la suite des coupures de gaz russe à l'Ukraine pendant l'hiver 2006, puis en 2009 où cette fois-ci non seulement les pays d'Europe de l'Est se sont gelés mais où l'Ouest a été également affecté, que la question des approvisionnements en gaz par la Russie est devenue le problème de toute l'Europe.

Depuis l'adhésion des pays d'Europe de l'Est dans l'UE en 2004 et 2007, la Russie est le premier fournisseur de gaz en Europe, car ces pays en sont fortement dépendants, jusqu'à 100 %⁽¹⁾. L'UE importe 39 % du gaz de Russie (25 % du gaz consommé), dont la moitié transite par l'Ukraine. La dépendance est accentuée en raison de l'existence, 25 ans après la chute du mur de Berlin, d'un rideau de fer énergétique. Héritage de la période soviétique, les infrastructures et les flux énergétiques en Europe Centrale et Orientale sont dirigés vers l'Est. La situation s'est améliorée depuis 2009 mais la grille est encore visible.

Sous la pression assidue des pays de l'Est européen, Pologne en tête, l'Europe a accéléré le processus. Dans le Traité de Lisbonne en 2007, l'Union se dote d'objectifs communs en matière d'énergie. En 2008, elle adopte la Stratégie Climat 2020⁽¹⁾.



Projets de gazoducs vers l'Europe (Nabucco et South Stream remis en question).

Devant l'aggravation de la crise ukrainienne, en juin 2014, l'UE vote la Stratégie européenne de sécurité énergétique qui vise à achever le marché intérieur de l'énergie, promouvoir l'efficacité énergétique, accroître la production intérieure en énergie, diversifier les fournisseurs et les voies d'approvisionnement.

Enfin le 23 octobre 2014, les 28 s'accordent sur le paquet énergie-climat 2030 (diminution de 40 % d'émissions de CO₂, objectif de 27 % d'énergies renouvelables, réduction de 27 % de la consommation d'énergie). Un accord historique qui marque la volonté des pays membres de créer une Europe de l'énergie qui sécurise les 28 États membres. Aujourd'hui, l'« Union de l'énergie et le climat » est une priorité du plan Juncker. ☞

Françoise Pons, rédactrice en chef, *Confrontations Europe*

CRÉER UNE UNION DE L'ÉNERGIE

La Commission européenne a pour objectif de créer « une Union énergétique européenne forte, créatrice d'emplois et de croissance ». Les moyens ? Mutualiser nos ressources, connecter nos réseaux, négocier d'une seule voix avec l'extérieur, diversifier nos sources d'énergie, réduire la dépendance extérieure de l'UE, devenir le numéro un mondial dans les renouvelables et dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Trois précisions d'Anne Houtman, conseillère à la DG Énergie :

- « créer un marché intérieur compétitif, ce n'est pas une idéologie de l'Europe. C'est un impératif pour assurer la sécurité de nos approvisionnements et susciter une économie plus verte. Cela va de pair avec la création d'un réseau d'infrastructures conçu à l'échelle européenne et non plus au plan national. Le marché unique donne aussi un pouvoir de négociation puissant ;
- chaque pays garde son bouquet énergétique propre. La diversité est utile pour créer une Union plus forte ;
- nous évaluons à 200 milliards d'euros l'investissement nécessaire dans le secteur de l'énergie d'ici 2020. La plupart des infrastructures doivent être modernisées ou remplacées. Le but du Plan Juncker est de donner le petit coup de pouce dans la bonne direction ».

¹⁾ Importations de gaz : Bulgarie 69,5 %, République Tchèque 79,3 %, Estonie 100 %, Finlande 100 %, Hongrie, 63,4 % (dont 83 % de Russie), Lituanie 100,1 %, Lettonie 129,5 % (transit de gaz russe), Pologne 34 %, Roumanie 3,3 %, Slovaquie 82,3 %.

La Russie est un partenaire pour l'Europe

« En matière énergétique, la Russie est de facto notre partenaire. Jusqu'en 2020-2030, nous serons certainement dépendants du gaz russe ce qui n'est pas regrettable en soi car la Russie a toujours été un fournisseur fiable, même pendant la Guerre froide. Nous voulons seulement réduire notre dépendance excessive. De son côté, la Russie a un intérêt clair d'avoir un contrat à long terme avec ses partenaires européens. Elle aurait beaucoup à perdre à mettre en danger la relation stable qu'elle entretient avec nous. »

Peter Fischer, directeur général adjoint (globalisation, énergie, climat), ministère fédéral des affaires étrangères, Allemagne

Hongrie : négociateur avec la Russie

Entretien avec András Aradszki, secrétaire d'État hongrois à l'Énergie

Françoise Pons : Parmi les pays d'Europe de l'Est, vous semblez être le pays qui ménage le plus la Russie.

András Aradszki : La Hongrie est dans une situation de dépendance qui nous impose de faire preuve de diplomatie. Nous sommes dépendants à 83 % du gaz russe, et ce gaz vient en quasi-totalité par le pipeline traversant l'Ukraine. Ce n'est pas le cas de la Pologne par exemple qui a des ressources de charbon très importantes et peut importer du gaz russe par North Stream.

La Russie a été un bon partenaire dans le passé. Ils ont toujours fourni en temps voulu du gaz à bon prix et de bonne qualité. Dans la crise russo-ukrainienne que nous vivons, la Hongrie ne peut pas se permettre de dire : « nous ne voulons plus recevoir de gaz russe ». Nous n'avons pas d'autre source d'approvisionnement.

F. P. : En quoi l'Union énergétique européenne est-elle importante pour la Hongrie ?

A. A. : La politique énergétique européenne nous permet d'accélérer notre processus d'émancipation de la Russie. En 2011, nous avons adopté une stratégie de long terme qui prévoit que dans les vingt prochaines années nous devons être « plus indépendants dans notre dépendance énergétique ». L'Union énergétique, avec un marché de l'énergie pleinement intégré, permettra de renforcer la sécurité des approvisionnements, donc de diversifier les fournisseurs et les « routes énergétiques » et de multiplier les infrastructures. C'est crucial pour nous. Nous serons un partenaire très actif.

F. P. : Jusqu'à quel point la Russie peut-elle être un partenaire ?

A. A. : La Russie utilise l'énergie comme une arme politique contre l'Ukraine. Cela heurte nos valeurs. Dans la crise ukrainienne, nous participons pleinement aux sanctions européennes, nous avons augmenté notre budget militaire. Tout cela pèse lourdement sur notre économie qui n'en a pas besoin.

La Hongrie a une expérience très concrète des Russes, croyez-le bien. Mais il n'est pas moins clair que, comme la France, l'Allemagne et d'autres, nous voulons avoir de bonnes relations avec la Russie. Sur le volet énergie, nos besoins en gaz sont couverts pour cet hiver. Mais nous sommes convaincus qu'il y aura tôt ou tard une coupure de gaz à l'Ukraine. La résolution du conflit ne sera pas rapide. Nous sommes sous la pression d'avoir de bons contrats d'approvisionnement avec la Russie.

F. P. : Vous sentez-vous plus sécurisés aujourd'hui grâce au développement rapide d'infrastructures permis par l'UE ?

A. A. : Nous sommes aujourd'hui dans une situation bien meilleure qu'après la coupure de l'hiver 2009. Cependant nous nous sentons un peu seuls. Nous construisons des interconnexions avec nos voisins,



permettant d'inverser les flux. Le système a commencé à opérer en phase d'essai cette année avec la Slovaquie. Cependant la Croatie et la Roumanie, qui ont ou auront prochainement des capacités très importantes de gaz, n'ont rien construit de leur côté. Cette attitude est une infraction au principe de solidarité européenne. C'est d'autant plus dommageable que la coopération régionale est le premier pas vers un marché énergétique intégré efficient.

F. P. : Le gazoduc South Stream caduque depuis début janvier vous rendait plus dépendants de la Russie. Pourquoi vous êtes-vous liés ainsi ?

A. A. : Nabucco (qui contournait la Russie) était pour nous la meilleure solution. Il est en processus de liquidation. Le gouvernement qui nous précédait a signé en 2008 le projet South Stream car il offrait de meilleures conditions que Nabucco. Nous nous y sommes investis ensuite parce qu'il était important que notre pays ait la possibilité d'importer le gaz nécessaire, en grande quantité, également par des voies alternatives. Ce gazoduc aurait été une solution. Avec l'Autriche, la Bulgarie et la Serbie, nous avons donné mandat à la Commission européenne de trouver avec la Russie une solution sur la conformité de nos accords. L'Europe a freiné South Stream⁽¹⁾. La Russie s'en est désengagée. Elle était en droit de le faire.

F. P. : Est-ce un retour à nouveau à la case départ ?

A. A. : La construction du pipeline dans nos pays respectifs n'est pas perdue. La Hongrie compte sur d'autres projets qui offrent une alternative d'approvisionnement : la construction du North-South Energy Corridor, la construction du terminal de gaz liquéfié en Croatie. Nous cherchons à diversifier nos fournisseurs, outre la Russie, l'Azerbaïdjan, le Moyen-Orient, etc.

F. P. : Quel est votre objectif de dépendance du gaz russe en 2020 ?

A. A. : Nous n'avons pas posé de chiffres. La meilleure solution est d'intégrer les Russes dans le marché européen du gaz comme un partenaire compétitif, pas seulement comme un simple fournisseur. La Russie n'est pas un ennemi. Elle est dans une crise politique très profonde. Sans le gaz russe, le marché européen de l'énergie n'est pas viable. ☞

Propos recueillis⁽²⁾ par Françoise Pons

¹⁾ La Commission européenne s'est ralliée à la demande américaine et ukrainienne d'envoyer un signal à Moscou pour empêcher que le projet South Stream ne se concrétise. En juillet 2014, aux côtés du sénateur américain McCain, le Premier ministre bulgare a annoncé la suspension du projet South Stream. L'UE a invoqué le non-respect des règles de concurrence par Gazprom.

²⁾ Propos recueillis à l'issue d'une conférence organisée le 25 novembre 2014 par l'association de presse Club Grande Europe à Sciences Po Paris sur la sécurité énergétique européenne.

À la recherche de champions européens du numérique

Entretien avec **Yves Poilane**,
directeur de Télécom ParisTech et vice-président de ParisTech

Françoise Pons : Comment se positionne l'industrie numérique européenne ?

Yves Poilane : Parmi les dix premières entreprises mondiales dans le numérique⁽¹⁾ au regard de leur capitalisation boursière, il n'y a pas une seule entreprise européenne. Les deux tiers sont américaines, le tiers restant comprend des entreprises chinoises et japonaises. L'opérateur espagnol Telefonica, première entreprise européenne, arrive en 15^e position.

Néanmoins bonne nouvelle, le problème n'est pas que français mais européen. Il touche aussi l'Allemagne et la Grande-Bretagne. En conséquence la solution doit être européenne.

Car la situation n'est pas désespérée. La position des grandes entreprises du numérique n'est jamais définitivement acquise, y compris pour les géants du GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) qui trustent les 5 premières places des capitalisations boursières dans le numérique.

En effet pour garder leur place, ces géants du numérique qui pourtant sont récents en comparaison avec des entreprises parfois centenaires comme Total, BMW, Coca-Cola ont été amenés à revisiter régulièrement leur *business model*. La clef du succès d'Apple aujourd'hui, essentiellement l'iPhone, n'a plus rien à voir avec le premier ordinateur personnel qui a été sa recette gagnante à sa création, il y a 40 ans. L'ambition de Google n'est plus d'être un simple moteur de recherche.

Le numérique est un domaine en ébullition, en renouvellement permanent, ce qui ouvre des opportunités constantes. Pour les entreprises européennes, c'est un espoir, car cela signifie qu'en revisitant leurs plans, elles pourraient être capables d'être des champions mondiaux.

F. P. : Pourquoi l'Europe n'a-t-elle pas su créer de tels champions ?

Y. P. : Parce que le marché européen n'existe pas. Malheureusement il est fragmenté pour des raisons linguistiques, culturelles, monétaires, pour des raisons juridiques (malgré les directives européennes, le droit commercial n'est pas le même en France, en Allemagne, en Espagne).

Le marché n'est pas non plus européen dans la tête des entrepreneurs. Pour un Américain, un Japonais, un Chinois, le marché domestique est



© SOULBAILLEY

considérable (1,6 milliard d'habitants en Chine, 300 millions aux États-Unis) avec un même droit, une même langue, une même monnaie, etc.

Aujourd'hui une *start-up* a beaucoup de mal à penser « européen » non par blocage mental mais parce que pour vendre son produit en Europe, elle doit penser à lancer son produit au départ dans quatre pays au minimum. Cette segmentation est un frein tel que lorsqu'une *start-up* qui a créé un produit veut changer d'échelle de développement, elle pensera plus facilement à aller aux États-Unis ou en Chine qu'en Allemagne. C'est un obstacle très difficilement surmontable.

F. P. : L'Europe est-elle donc condamnée ?

Y. P. : Pas du tout. L'Union européenne peut réfléchir à gommer ces freins et encourager l'émergence de champions européens. Car jusqu'à présent au lieu de soutenir la création d'une concurrence européenne permettant l'émergence de tels champions, elle a privilégié la concurrence à l'intérieur de chaque État. C'est ainsi que, par exemple, l'Europe compte plus de 200 opérateurs de télécommunication (trois à quatre par pays) contre quatre ou cinq aux États-Unis.

C'est d'autant plus dommageable que les géants du numérique ont une capacité financière qui leur permet d'agréger les innovations. Le Français Aldebaran Robotics (dont le fondateur est diplômé de ParisTech), leader mondial des robots humanoïdes, s'est fait racheter par le géant japonais Softbank car aucun opérateur en France ou en Europe ne pouvait lui donner de liquidités.

Mais également pour donner une chance à nos entreprises européennes d'être les Google et les Apple de demain, l'Union européenne doit poser les limites au pouvoir de ces géants mondiaux qui tendent à abuser de leur position dominante. Celle-ci dérive d'un monopole de fait sur le marché européen où la concurrence insuffisante. Ils sont en permanence tentés de constituer leurs marges au détriment du consommateur en dégageant une rente sur son dos (par des prix élevés) et en tuant dans l'œuf les concurrents qui émergeraient. Ces géants leur ferment l'accès au marché, ou ils les rachètent pour mieux les tuer ou, solution « la moins pire » pour le consommateur car il profitera de l'innovation, ils internalisent leur innovation.

Aucune entreprise européenne parmi les dix premières mondiales

Apple, Google, Amazon commencent même à imposer leurs conditions au marché comme en atteste la tentative d'Amazon de court-circuiter les maisons d'édition en offrant aux auteurs plus de royalties. L'Europe doit se positionner. Ses combats à venir sont dans l'intérêt commun de l'entreprise européenne et du consommateur.

F. P. : *Que pensez-vous des premiers pas de la nouvelle Commission européenne ?*

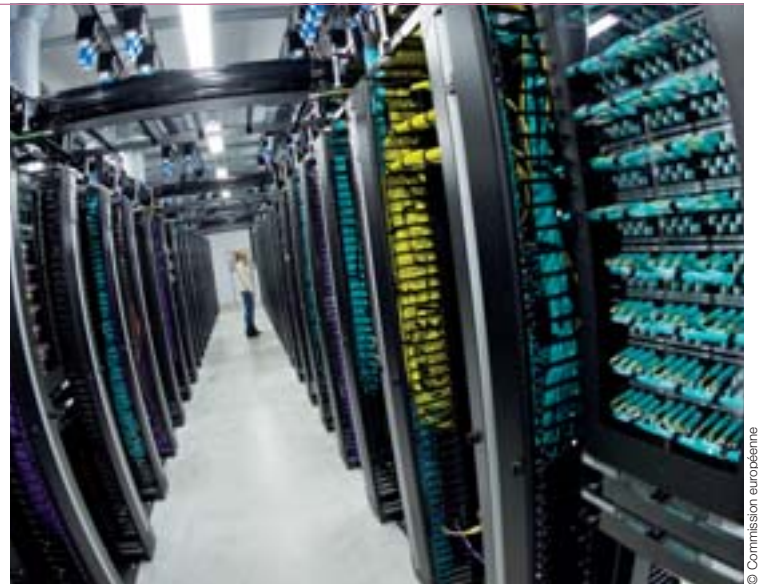
Y. P. : Les prises de position de la nouvelle Commission sont positives. Elle a pris conscience du risque d'abus de position dominante des acteurs américains. La priorité du plan Juncker de créer « un marché unique du numérique connecté » indique clairement l'objectif de faire émerger des champions européens. Reste à voir comment ce plan va se mettre en œuvre.

Enfin l'Europe semble vouloir reconstruire une politique industrielle et non plus se contenter d'établir les règles d'un marché concurrentiel qui laisse à la main invisible le soin de l'optimiser, où la Commission prenait toujours le parti du consommateur qui est une vue à court terme. À force de rechercher, par le jeu de la concurrence, à diminuer les prix au bénéfice du consommateur, sur le long terme cette politique peut jouer contre l'Europe et même contre le consommateur. Car celui-ci est aussi un salarié. S'il est incité à acheter à très bas prix des produits fabriqués hors d'Europe, à terme il perdra son emploi et ne pourra même plus acheter ces produits pas chers.

Sans être d'un optimiste béat, je pense qu'il y a une fenêtre d'opportunité qu'il faut saisir à bras-le-corps pour qu'effectivement l'Europe puisse rebondir.

F. P. : *Néanmoins pour entreprendre, il faut avoir le goût du risque. Or, la France a une aversion au risque.*

Y. P. : Pas seulement la France. L'Europe souffre d'un manque d'*entrepreneurship*, d'esprit d'entreprise. Nous restons la vieille Europe face à l'Amérique des pionniers, de la conquête de l'Ouest où les entrepreneurs et les financeurs sont prêts à prendre des risques. C'est



© Commission européenne

Reconstruire une politique industrielle européenne

un esprit très porteur dans le domaine du numérique qui se développe à coup d'innovation, d'essai-erreur, dans un mécanisme darwinien du « *fail fast, fail often* » (i.e. échouer rapidement et souvent), la devise de Jeff Bezos, PDG d'Amazon.com.

Ce n'est pas du tout l'esprit européen. Le génie français, cartésien, qui conceptualise, nous dessert. Tout en gardant la maîtrise des sciences de base qui fait notre force, Telecom ParisTech s'efforce de transformer la mentalité de nos futurs ingénieurs pour qu'ils aient envie d'être les nouveaux Steve Jobs, Jeff Bezos, etc.

Les financeurs doivent s'impliquer d'autant que les mises de fonds initiales sont faibles (Facebook est parti de rien), l'État également (la BPI⁽²⁾ est un instrument remarquable). On doit mettre en avant les réussites (comme Celine Lazorte créatrice de la société Leetchi, Patrick Drahi aujourd'hui propriétaire du groupe SFR, Fred Potter, fondateur de Natatmo). La France et l'Europe peuvent remonter la pente. 🍀

Propos recueillis par Françoise Pons

Les propos exprimés n'engagent que leur auteur. Ils synthétisent, sous sa seule responsabilité, des travaux conduits par les enseignants-chercheurs de Telecom ParisTech.

1) L'industrie du numérique comprend les entreprises qui fabriquent les équipements électroniques informatiques et telecom, développent des logiciels (les entreprises de services comme Sopra, Cap Gemini, et des éditeurs de logiciels comme SAP, Oracle), qui fournissent des biens ou des services exclusivement via le net (Deezer, Amazon, etc.), enfin les opérateurs de télécommunications.

2) La BPI, la banque publique d'investissement, est un instrument de soutien financier aux PME et PMI, avec guichet unique dans les régions.

VERS UN « MARCHÉ UNIQUE NUMÉRIQUE CONNECTÉ »

La Commission européenne veut faire du numérique un secteur de croissance et de compétitivité pour l'Europe et en faire un meilleur outil pour les citoyens.

Pour y parvenir, elle a nommé deux personnalités de poids sur ce secteur : l'Estonien Andrus Ansip, ancien Premier ministre d'un pays champion de l'Internet en Europe, comme vice-président et l'Allemand Günther Oettinger comme commissaire européen.

D'ici mai 2015, la Commission doit présenter le « *Digital Single Market Package* » avec six objectifs :

- susciter la confiance du citoyen dans l'utilisation du numérique ;

- donner la possibilité d'accéder aux mêmes sites dans tous les pays européens ;
- garantir l'accès en ligne et améliorer la connectivité des réseaux ;
- dynamiser l'économie par le biais du numérique ;
- promouvoir une société connectée pour tous les actes de la vie quotidienne ;
- enfin stimuler l'innovation et la recherche dans les technologies de l'information et de la communication.

Elle entend finaliser en urgence les négociations sur deux textes majeurs :

- la directive sur la protection des données personnelles ;

- et le paquet « continent connecté » qui vise à l'unification du marché des télécoms, condition indispensable à la construction d'un marché numérique européen.

Elle a également annoncé deux nouvelles initiatives :

- la réforme du cadre du droit d'auteur (qui date de 2001) ;
- et le lancement de mesures stimulant et facilitant le commerce en ligne.

Les États membres ont soumis à la Commission européenne leurs propositions d'investissement. Reste à savoir lesquelles seront retenues et mises en œuvre.

Louise Decourcelle, *Confrontations Europe*

Union des marchés de capitaux : la réalité derrière les mots

L'Union des marchés de capitaux s'affiche comme l'une des priorités du mandat Juncker. Sans attendre, le 18 février, le commissaire européen aux services financiers a publié un livre vert qui doit aboutir à un plan d'action avant la fin de l'année.

La décision est très politique : on le constate dans la symétrie de cette initiative avec l'Union bancaire menée de main de maître par la précédente Commission et dans le raisonnement implicite qui la sous-tend. L'économie dispose de deux voies essentielles de financement, les banques et les marchés de capitaux. Maintenant que l'Union bancaire est sur les rails, il est nécessaire de réaliser l'Union des marchés de capitaux. Mais, en examinant la situation de près, ce parallélisme atteint vite ses limites.

L'Union bancaire avait comme objectif de mettre fin au cercle vicieux par lequel les banques européennes financent les États tout en dépendant de ces derniers pour les sauver en cas de problème⁽¹⁾. L'Union bancaire avait également comme objectif de contribuer à mettre fin à la fragmentation des marchés de capitaux au sein de la zone euro, dont le signe le plus évident est la divergence du niveau des taux d'intérêt. L'Union bancaire est donc le préalable à l'Union des marchés de capitaux car celle-ci suppose l'homogénéité des conditions de financement.

À écouter le Commissaire Lord Hill, l'ambition de l'Union des marchés de capitaux ne semble pas tant être de mettre en place une union stricto sensu que de développer des marchés de capitaux efficaces, c'est-à-dire permettant aux entreprises de se financer aux meilleures conditions possibles et aux épargnants d'investir sur des

marchés équitables et transparents. Cette ambition est la bienvenue et, bien que différents, les objectifs d'« union » et d'« efficacité » sont clairement compatibles. On regrettera simplement que la législation MiFID₂ / MiFIR sur les marchés d'instruments financiers, adoptée en 2014, ait manqué l'occasion de traiter pleinement la question de la capacité des marchés de capitaux à remplir leur rôle vis-à-vis des émetteurs et des épargnants.

*Des conditions
similaires sur les différents marchés :
un défi difficile à réaliser*

Idéalement, une Union des marchés de capitaux signifierait que les conditions économiques et juridiques soient identiques sur les différents marchés nationaux de l'Union européenne, ce qui supposerait une zone monétaire unique, un droit des affaires unique, un droit des faillites unique, des normes comptables uniques, un droit boursier unique et une supervision des marchés unique, le tout dans un contexte de marchés de taux non fragmenté. Ces conditions « idéales » n'étant ni politiquement réalistes ni techniquement réalisables dans un avenir prévisible (avec quelques nuances selon les sujets), quel contenu l'Union des marchés de capitaux peut-elle prendre demain ?

Cette Union concernera l'ensemble de l'Union européenne, c'est-à-dire plusieurs zones monétaires. Si cet objectif est politiquement louable, la diversité de ces zones pèsera lourdement sur le résultat effectif espéré. La base d'une Union des marchés de capitaux est d'offrir des conditions financières sinon identiques, du moins similaires sur les différents marchés. En l'absence d'une zone monétaire unique, la divergence du niveau des taux d'intérêt entre places monétaires prendra un caractère structurel.

Cette question est cruciale compte tenu de la prééminence de la place financière de Londres. En outre, la non-participation de la Grande-Bretagne à l'Union bancaire (condition préalable à l'Union des marchés de capitaux) et le faible réalisme de projets qui viseraient à harmoniser



ENFIN UNE VISION POUR L'EUROPE

Cette fois-ci, c'est une bonne nouvelle. Pour la première fois depuis longtemps, la Commission européenne est inspirée par une réelle vision déclinable en différentes politiques industrielles, dont l'Union des marchés de capitaux pour le secteur financier, même si les 41 directives portant sur la régulation financière rendent cette tâche malaisée.

Les effets cumulés des nouvelles réglementations changent radicalement le modèle de financement de l'Europe. Notre défi est de prendre ce virage en douceur, dans des conditions permettant de renforcer la compétitivité de notre industrie financière et l'efficience de notre épargne.

C'est un enjeu de souveraineté. Comment s'assurer le minimum de maîtrise de nos capacités d'*engineering* financier et de financement en rapport avec notre ambition industrielle ? Notre base de départ étant faible (20 % seulement du financement des PME européennes provient des marchés des capitaux), le besoin de financement va plus que doubler. La compétition sera vive face aux acteurs américains beaucoup plus puissants. Pour relever ce défi, l'approche européenne traditionnelle consistant à

compter sur la concurrence pour régler les questions difficiles est risquée. En atteste la décision Nyse-Euronext-Deutsche-Börse qui a conduit au renforcement du monopole des États-Unis dans les dérivés avec la prise de contrôle de Liffe¹⁾.

L'Union du marché des capitaux doit avoir une double mission :

- définir les conditions compétitives d'adaptation de l'intermédiation financière (banque, finance, investisseurs, assurance, infrastructures de marché) aux besoins de financement et de prise de risque des entreprises ;
- optimiser et renforcer la cohérence du cadre réglementaire (single rule book) pour l'aligner sur le couple croissance-stabilité.

Il nous faudra néanmoins trouver un chemin de convergence intégrant la diversité des régions du monde sans saper la compétitivité de notre modèle européen qui obéit à une logique spécifique (vertueuse) différente du modèle américain.

Il s'agit d'atteindre une masse critique pour la filière grâce à un pool d'épargne orienté vers le long terme

et fléché vers les entreprises en particulier ETI/PME et infrastructures (besoin de 650 mds par an). Cette filière devra être capable d'« intermédiaire » une part significative de l'augmentation mondiale des actifs financiers (de 43 trillions de dollars à 125 en 2020) ou de répondre au besoin probable des entreprises européennes de 5 trillions de dollars, si elles utilisent les marchés comme aux États-Unis...L'exemple français sur l'Euro Private Placement va dans la bonne direction. Il est à reproduire dans d'autres secteurs (titrisation...).

Mais la clef sera notre stratégie industrielle et nos banques universelles. Il est difficile d'envisager à nouveau une directive sur la structure des banques sans passer d'abord par la phase de réflexion stratégique.

Édouard-François de Lencquesaing, délégué général de l'European Institute of Financial Regulation

¹⁾ Le projet de fusion de NYSE Euronext et de Deutsche Börse, approuvé par l'assemblée des actionnaires des deux parties, a avorté, la Commission l'ayant bloqué aux motifs que « cela aurait entraîné une situation de quasi-monopole sur le marché international des produits financiers dérivés européens ».

les droits nationaux des affaires, des faillites ou des marchés, laissent planer des incertitudes importantes sur le projet.

Que reste-t-il donc dans l'escarcelle de l'Union des marchés de capitaux ? Un certain nombre d'initiatives sont déjà en cours : définition de règles pour une « bonne titrisation », pour l'émission de « covered bonds », pour la supervision des infrastructures de marché, pour développer des régimes de placement privé performants, pour

Il faudrait développer la convergence de la réglementation et de la supervision

améliorer l'information des investisseurs, pour la promotion des « European Long Term Investment funds », etc. Sans nier leur utilité, il serait excessif d'affirmer que leur réalisation permettra à elle seule de réaliser une Union des marchés de capitaux.

En revanche, un point important, pourtant peu mis en avant dans les débats actuels, serait de développer la convergence réglementaire et celle de la supervision en Europe. Le sujet est essentiel. Sans convergence réglementaire, de nombreuses mesures dites de niveau 2, par exemple des législations de type MiFID, sont décidées par les régulateurs nationaux, ce qui revient souvent à donner le dernier mot au régulateur le moins ambitieux (comme

aujourd'hui en matière de transparence post-trade) et aboutir soit à une application faible, pour ne pas dire à minima des législations, soit à des règles divergentes entre les marchés, soit les deux...

Sans convergence de la supervision, les règles, même d'application générale dans l'Union européenne, divergent dans leur mise en œuvre effective, remettant en cause par là même la notion de règle européenne unique. Dans ce processus, le rôle de l'ESMA, l'Autorité européenne des marchés financiers, est central et il serait nécessaire, dans une logique d'Union des marchés de capitaux, que ses ressources techniques et humaines soient renforcées significativement.

L'Union des marchés de capitaux est une belle ambition. Sa mise en œuvre sera délicate et nécessitera beaucoup de travail, quel que soit le domaine choisi pour unifier les réglementations. À tout le moins, espérons que les 28 autorités nationales de régulation, réunies au sein de l'ESMA, sauront mettre en place les législations déjà adoptées dans un esprit compatible avec l'objectif de cette Union. Celui-ci commence par la convergence réglementaire et par la convergence de la supervision. Le chantier est ouvert. De sa bonne réalisation dépendra le bon fonctionnement des marchés de capitaux européens. ☞

Thierry Philipponnat, fondateur de Finance Watch, directeur général Europe, 2^o Degrees Investing Initiative

¹⁾ Sur l'Union bancaire, consulter *Interface* n° 91 et 92 et *Confrontations Europe, La Revue* n° 103 (p. 20) et n° 104 (p. 18)



Confronter les idées – construire l'Europe

Un think tank européen, un réseau, un lobby d'intérêt général

Depuis plus de 20 ans, Confrontations Europe, association non partisane, a pour but de peser sur le choix des décideurs nationaux et européens.

Sa méthode ? Rassembler de nombreux acteurs économiques et sociaux européens qui élaborent ensemble des propositions visant à dynamiser le développement économique et social en Europe.



BULLETIN D'ABONNEMENT / BULLETIN D'ADHÉSION

J'adhère à Confrontations Europe..... 150 €
(70 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi)

L'adhésion permet de participer à l'ensemble de nos activités et de recevoir nos publications.

Je m'abonne à Confrontations Europe La Revue (4 numéros par an)..... 28 €

Je m'abonne à Confrontations Europe La Revue et à L'Option..... 58 €

Nom, Prénom :

Profes. qualité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

*Bulletin à envoyer avec votre règlement à l'ordre de Confrontations Europe à l'adresse suivante :
Confrontations Europe, 227, boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris
ou adhérer en ligne www.confrontations.org*

Soutenez-nous, Adhérez !

Le plan Juncker peut-il réussir ?

Quelques suggestions

Le plan Juncker est une première étape, le début d'une prise de conscience de la nécessité d'investir davantage dans les compétences, les infrastructures et les industries de demain. Il est aisé de dénoncer ses insuffisances et ses ambiguïtés. Cependant il nous paraît plus constructif de faire des suggestions pour en améliorer l'efficacité et augmenter ses chances de succès.

1. Le plan Juncker comporte trois piliers : la mise en place d'un Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) ; la création d'une plate-forme destinée à apporter une assistance technique aux promoteurs de projets ; l'achèvement du marché unique dans des secteurs-clés (énergie, transports, numérique). Le vice-président Jyrki Katainen⁽¹⁾, chargé de la mise en œuvre du plan, ne manque pas de souligner qu'à ses yeux, le troisième pilier est le plus important. Il rejoint ainsi une position défendue depuis longtemps par Confrontations Europe : la nécessité de créer un espace de marché attractif afin d'inciter les entreprises à développer les biens et services socialement souhaitables et à investir dans ce but. Or, à la différence des deux premiers, le troisième pilier reste en pointillé. D'où une première suggestion : la Commission devrait présenter rapidement des propositions concrètes sur ce dernier point.

2. Le Fonds européen EFSI ne financera en moyenne qu'1/5 du coût total des investissements, le reste du financement – les 4/5 – devant être apporté en principe par le secteur privé. C'est le fameux « effet de levier » que beaucoup d'observateurs jugent très (trop ?) ambitieux. Il est certain que le cofinancement privé n'affluera pas dans une telle proportion si les investisseurs privés sont moins bien traités que la Banque européenne d'investissement (BEI). Or la garantie de l'Union européenne est donnée à la BEI et non aux investisseurs privés. La seule possibilité d'attirer les cofinanciers privés est de prévoir que la BEI soit toujours dans une position « junior » par rapport à eux, autrement dit que son intervention se fasse sous une forme « subordonnée » (prêt mezzanine, rehaussement de crédit, garantie, *quasi-equity*...). C'est, semble-t-il, l'interprétation de la Commission européenne. Cependant il serait utile que le règlement devant préciser les modalités de fonctionnement de l'EFSI soit explicite sur ce point.

3. La Commission européenne reconnaît que, dans les secteurs prioritaires (énergie, transport, numérique, éducation, emploi des jeunes, etc.), nombre de projets d'investissement n'attireront pas suffisamment de financement privé. Pour faciliter le cofinancement public des projets financés par l'EFSI, elle a indiqué que les dépenses publiques pour ces projets bénéficieront de la « clause d'investissement », *i.e.* qu'elles permettront une déviation temporaire de la trajectoire d'ajustement budgétaire. Cependant, pour qu'un État puisse bénéficier de cet aménagement des règles du Pacte de stabilité, son déficit ne doit pas dépasser 3 % du PIB, ce qui, dans les circonstances actuelles, revient à exclure l'Espagne, la France, le Portugal et Chypre, peut-être aussi l'Italie et la Belgique. Il serait regrettable qu'un programme européen contribue ainsi à creuser le fossé entre le Nord et le Sud de l'Europe. D'où une troisième suggestion : la « clause d'investissement » devrait s'appliquer sans condition à toutes les dépenses publiques servant à cofinancer un projet approuvé par l'EFSI.

4. La coopération des Banques publiques nationales (BPN) peut amplifier l'impact du plan Juncker. La formule la plus simple serait que ces banques contribuent directement à l'EFSI. Mais elles semblent craindre la « domination » de la BEI. Une alternative serait que les BPN intéressées constituent un ou des fonds qui investiraient en complément de l'EFSI, par exemple pour financer des projets de plus petite dimension que la BEI a tendance à négliger. Pour que cette suggestion soit intéressante pour les BPN, ce (ou ces) fonds devraient bénéficier de la même garantie que l'Union européenne donne à l'EFSI. De même une articulation claire entre l'EFSI et ce (ou ces) fonds devrait être précisée pour assurer leur complémentarité.

Ces quatre suggestions ne sont pas les plus structurantes – le choix des projets sera déterminant à cet égard – mais elles sont de nature à accroître les chances de succès du plan Juncker. Celui-ci n'est qu'une première étape, mais il devrait ouvrir la perspective d'une stratégie industrielle européenne plus cohérente et dynamique. 🌀

¹⁾ Le mandat du commissaire européen et vice-président de la Commission, Jyrki Katainen, comprend « l'emploi, la croissance, l'investissement et la compétitivité ».



Philippe Maystadt

Président du Centre international de formation européenne (CIFE), ancien président de la Banque européenne d'investissement (BEI)

« La Commission devrait présenter des propositions sur l'achèvement du marché unique dans les secteurs-clés. »

Un bon signal... qui reste à concrétiser

Le « plan Juncker » tente de trouver les clés d'une relance de l'investissement dans un cadre très contraint. Or, il y a urgence à trouver une réponse à la faiblesse économique et sociale de l'Union. Le secteur de la construction est prêt à y contribuer.

Comptant pour 9 % du PIB européen et employant près de 14 millions de salariés, le secteur de la construction est prêt à y contribuer largement. Outre sa capacité à répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux, ou aux défis posés par la compétitivité des territoires européens, il est également fortement créateur d'emplois non-délocalisables.

Le plan rappelle la place primordiale de l'investissement

Le diagnostic du sous-investissement est désormais largement partagé par les institutions nationales et internationales. Une coupe dans l'investissement n'est pas, sur le long terme, un levier judicieux pour la réduction des dépenses publiques. En mettant la relance de l'investissement au cœur de l'agenda européen, Jean-Claude Juncker n'appréhende pas seulement l'investissement comme un outil de relance économique à court terme. Il le place aussi comme un facteur de compétitivité.

La dépense publique est un peu mieux appréhendée. Dans sa communication du 13 janvier 2015, la Commission européenne instaure une inflexion dans les règles d'appréciation du Pacte de stabilité et de croissance. Elle confirme un traitement « de faveur » pour les futures contributions nationales au Fonds européen pour les investissements stratégiques. La Commission reconnaît aussi la nécessité de tenir compte des circonstances spécifiques à chaque pays dans son analyse du respect des règles budgétaires européennes. Il s'agit d'un premier pas vers une meilleure appréhension de la dépense publique « productive », tenant compte de sa nature et du cycle économique dans lequel elle s'inscrit.

Le plan incite à mobiliser des investissements à long terme. Les besoins d'investissement au cours de la prochaine décennie sont colossaux, y compris parce qu'une part significative des infrastructures existantes doit être renouvelée. Dans le même temps, le financement bancaire à long terme s'est raréfié. Il est pourtant indispensable d'accroître l'offre de financement à long terme et de favoriser le financement de l'économie réelle. Pour répondre à l'ampleur des besoins, le plan Juncker conduit à s'intéresser aux acteurs susceptibles de prendre part à des projets de long terme.



Néanmoins certains aspects du plan doivent être clarifiés

Les ressources financières étant limitées, les États membres doivent apporter une contribution plus importante.

Le plan Juncker dispose de ressources très limitées : 21 milliards d'argent public. De plus, il s'agit, pour une part, d'une redistribution de fonds issus de programmes existants dédiés aux instruments financiers (MIE, Horizon 2020). C'est pourquoi ce plan ne pourra produire ces fruits que s'il génère un volume suffisamment important d'investissements privés. Or, l'effet de levier annoncé est très important et n'est crédible que pour des projets qui offriront un rendement suffisamment important. Une des conditions de réussite du plan Juncker est donc une participation complémentaire importante des États membres et des banques nationales de développement.


Une transparence doit être assurée entre les financeurs

Les institutions européennes et nationales ont tout intérêt à combiner les sources de financements : le mécanisme européen pour les connexions transfrontalières manquantes ; le plan Juncker pour les projets susceptibles d'être mis en œuvre rapidement afin d'avoir un impact sur la relance économique, tout en répondant à une priorité européenne. La force de ce plan d'investissement doit être d'offrir une réelle souplesse, alliée au soutien à des projets correspondant à un nombre important d'opérations de faible granulométrie.

On différencie généralement les investissements privés dans des activités rentables, financés par le secteur privé, des investissements publics dans des activités moins rentables mais socialement utiles. Le succès du plan Juncker dépendra de la capacité des acteurs publics et privés à construire des modèles économiques et des instruments financiers adaptés à des projets mariant intérêts et ressources privés et publics.

Les collectivités locales doivent être impliquées

Les collectivités territoriales représentent 55 % de l'investissement public en Europe. Elles jouent un rôle déterminant dans les investissements relatifs au développement du numérique, la rénovation thermique des bâtiments, les réseaux intelligents et les projets d'infrastructures. Elles doivent donc être impliquées en amont du plan Juncker et être pleinement associées à sa gouvernance pour tirer profit de l'expertise des collectivités.

Le défi sera donc aussi la juste articulation entre les différents échelons territoriaux, de façon à mettre en place un instrument opérationnel capable de répondre aussi aux besoins locaux. Le secteur européen de la construction est prêt à mobiliser son savoir-faire et son expertise pour contribuer à la réussite de ce plan ambitieux. 

Jean-Louis Marchand, vice-président de la Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC)

Le plan Juncker doit faire confiance aux régions

Oubliées du plan Juncker, les régions ont obtenu d'être consultées sur les trente-deux propositions de projets d'investissement que l'État français a portées à Bruxelles. Néanmoins leur contribution devrait être davantage reconnue pour préparer l'industrie de demain.

Le plan Juncker est maintenant sur la table du Parlement européen et du Conseil. Si les ambitions politiques affichées par le président de la Commission européenne sont bonnes, force est de constater que beaucoup de chemin reste à faire. La bataille sur les projets qui seront financés reste à mener, mais les outils financiers proposés posent question.

Le plan Juncker doit donner aux régions les moyens d'accompagner les mutations des secteurs industriels. Or, il ne facilite pas l'investissement par les « territoires ». Une partie du Fonds européen d'investissement stratégique (EFSI) est prélevée sur des programmes européens intéressant les régions (comme Horizon 2020 ou la Connecting Europe Facility). Par ailleurs, la France ayant un déficit supérieur à 3 %, elle ne pourra pas bénéficier de la « clause d'investissement » qui permet aux États dont le déficit est inférieur à 3 % de ne pas comptabiliser les dépenses d'investissement. Nous ne pourrions donc pas investir au niveau régional davantage que ce que nous faisons aujourd'hui. Au-delà des seuls abondements à l'EFSI, c'est l'ensemble des investissements à venir dans le ferroviaire, les universités, les centres de recherche, qui devraient être comptabilisés.

Créer des filières industrielles européennes

La politique européenne doit renouer avec une politique industrielle ambitieuse. Celle-ci ne sera efficace que si elle repose sur des projets de coopération transnationaux et non sur une concurrence destructrice entre les territoires. L'UE doit faciliter l'émergence des synergies entre les acteurs industriels, académiques, les PME, les centres de recherche de différentes régions d'Europe, de façon à créer une vraie politique de filière industrielle en Europe. Ce système a prouvé son efficacité au niveau de nos régions. Les efforts conjoints du Conseil régional des Pays de la Loire et des acteurs du territoire ont permis l'émergence d'un « écosystème » d'innovation de pointe, notamment dans les matériaux avec la création de l'Institut de Recherche Technologique Jules Verne et ses « technocampus ».

Le plan Juncker doit permettre la création d'un « Airbus des énergies renouvelables » comme l'a évoqué le président François Hollande, qui pourrait être celui de l'éolien en mer. Les énergies marines renouvelables offrent l'opportunité de construire une nouvelle filière industrielle en Europe, avec 170 000 emplois à la clef en 2020 et 300 000 en 2030.

Les territoires comptent

En effet pour préparer l'industrie de demain, les « territoires » comptent. Ils contribuent concrètement, au jour le jour, à la construction d'une Europe de la croissance durable, de l'emploi industriel et de la transition énergétique qui sont les ambitions politiques du plan Juncker.

La région Pays de la Loire en a fait la démonstration. Face à une concurrence internationale de plus en plus forte, il était impératif pour notre industrie navale de se diversifier, de trouver de nouveaux marchés à l'export, de développer la recherche et développement, d'attirer les investissements étrangers. Grâce à une politique de soutien volontariste, notre région est aujourd'hui leader en France dans le domaine de l'énergie marine renouvelable.


Une politique publique volontaire nécessaire

Mais il nous reste beaucoup à faire. Par exemple la consolidation de cette nouvelle industrie ou le développement des bateaux de pêche du futur exige des investissements très lourds. Partout les besoins d'investissement de l'industrie sont considérables et bien réels. Face à la concurrence, celle-ci doit se moderniser et innover, évoluer vers de nouveaux secteurs. Or, les moyens engagés par le plan Juncker sont insuffisants.

Le niveau d'investissement public prévu est trop faible. Compter sur un effet de levier auprès du secteur privé de 1 à 15 est largement surestimé.

Les entreprises privées ne seront pas au rendez-vous non par mauvaise volonté, mais parce qu'elles n'ont plus de marge. Elles subissent le ralentissement général de l'activité.

Or l'investissement public constitue un moteur essentiel de l'investissement privé. L'oublier constitue une erreur macroéconomique majeure. Il faut une politique publique volontariste massive qui aujourd'hui fait défaut pour soutenir l'industrie, vitale pour l'avenir de l'Europe et de ses territoires. Sinon les investissements risquent de se diriger seulement vers le numérique et vers les nouvelles technologies où la rentabilité financière est plus rapide et plus élevée. L'industrie a besoin d'un capital patient, investi sur le long terme.

Gageons que les bonnes décisions soient prises. 

Christophe Clergeau, premier vice-président de la Région Pays de la Loire



© Commission européenne

Financement des PME : passons à l'action !

Marronnier des médias, le financement des entreprises petites, moyennes et intermédiaires mobilise beaucoup d'énergie mais produit peu de résultat.

Thierry Giami propose un plan d'action permettant de secouer cette inertie généralisée en Europe.

La macroéconomie, qui est centrée sur les marchés, domine les agents économiques. Ces derniers sont oubliés de la pensée stratégique. Le discours va de la déclaration énamourée à l'érucciation politicienne. Les puissances économiques et financières, en l'absence de vision du développement, font régner l'inertie. Les mots sont usés, passons à l'action !

Les quatre maux de l'inertie « PMLste » en Europe

1. Résultat de nos sempiternelles recherches de consensus, l'Europe ne connaît que deux catégories d'entreprises, les petites et les grandes. Avantage de cette audace, une entreprise est grande alors qu'elle a une taille modeste. Conséquence de cette dualité, l'Europe ne rend visible ni les rocs de son économie que sont les entreprises de taille intermédiaire et autres *mittelstand*, ni les hussards de l'innovation.

2. La simplicité de la classification influence évidemment la stratégie qui brille par son approximation. Les forces et les faiblesses du tissu économique européen sont quasiment ignorées, tandis que les déséquilibres entre les entreprises par rapport aux marchés sont laissés à la bonne allocation des ressources de ces marchés. Les facteurs dynamiques de l'investissement ne sont pas mobilisés. Les critères sociaux et environnementaux sont perçus davantage comme des contraintes, bien moins comme des avantages concurrentiels.

3. La commande publique demeure une forteresse imprenable pour les entreprises petites, moyennes et intermédiaires. Le dogme du marché conserve ici toute sa rigidité. Il prolonge une terrible inégalité entre les entreprises.

4. Enfin, les infrastructures financières exercent une domination du tissu économique. L'accès au capital est plus parcimonieux et plus coûteux pour les petites que pour les grandes entreprises. Le crédit est abondant parce qu'il compense en partie la saignée des délais de paiement qui sont à l'origine de transferts massifs de liquidités. Les banques publiques sont partagées entre la défense de leur notation, donc de leur résultat, et les risques qu'elles peuvent financer. La taille du bilan de ces établissements utiles à l'économie est presque partout d'un faible rapport avec le financement de l'économie.

Cette situation n'est pas une fatalité. Le retour de la croissance, aussi modeste soit-elle, est une opportunité pour faire du tissu entrepreneurial le fer de lance de l'inversion de cycle.

Faire du tissu
entrepreneurial
le fer de lance
de l'inversion
du cycle.



© istockphoto.com / Erdstock

Les six axes d'une stratégie offensive

1. Mettre les politiques prudentielles imposées aux banques et aux assurances au diapason des priorités de l'économie, en réduisant la portée pour les actifs stratégiques de la relance, en l'occurrence les entreprises petites, moyennes et intermédiaires. Elles représentent dans le bilan des institutions financières la portion congrue, laquelle n'est pas à l'origine du cauchemar financier de la crise.

2. Veiller à la transmission de la politique monétaire en mesurant les effets sur le crédit bancaire accordé aux entreprises petites, moyennes et intermédiaires et en facilitant la réduction des taux d'intérêt sur la dette déjà contractée.

3. Concevoir une stratégie de financement de l'économie avec priorité au long terme et au capital pour la visibilité et la solidité dont les entreprises ont besoin. Ce changement nécessite de créer un équilibre entre l'économie bancaire et l'économie financière, en adaptant les instruments du financement aux agents économiques et en territorialisant les places financières.

4. Recentrer les institutions publiques de financement de l'économie sur les marchés insuffisamment financés, notamment l'innovation et l'exportation, en les dispensant d'opérer avec des partenaires de marché qui imposent leur critère de rentabilité et excluent de nombreuses entreprises dynamiques.

5. Adresser une demande « productive » aux entreprises petites, moyennes et intermédiaires en lançant les transformations énergétique, numérique, de l'éducation et de la formation.

6. Repousser la bureaucratie, autrement dit inventer une stratégie de la « décomplexité » qui privilégie la coopération, la transparence et la démocratie. 🌀

Thierry Giami, conseiller à la direction de la Caisse des dépôts et consignations

Investir dans la défense et la sécurité

Pourtant stratégiques pour l'Europe dans ces temps troublés, les investissements dans les capacités de défense et de sécurité en Europe ne figurent pas dans le plan Juncker. Éléments de réflexion.

Le plan d'investissement lancé par la Commission européenne doit se concentrer sur quatre secteurs considérés comme « stratégiques » : transports, énergie, ressources et environnement, et éducation/R&D/innovation. Ces choix sont certes légitimes et cohérents avec la Stratégie UE 2020, mais, au moment où l'Europe s'interroge sur les investissements stratégiques pour son futur, comment ne pas remarquer l'absence de toute prise en compte d'enjeu de sécurité et de défense ? Sans remettre en cause la pertinence des choix du plan Juncker, l'objet de ces quelques lignes est d'élargir la réflexion actuelle sur la relance de l'investissement de long terme en Europe à cette problématique injustement marginalisée.

Des investissements en constante diminution

Les investissements de défense en Europe sont dans une situation critique à plusieurs titres. De façon structurelle, les dépenses de défense sont en constante diminution depuis les années 1980 (de plus de 30 % depuis 1989⁽¹⁾). Si les dépenses d'acquisition nationales ont été globalement protégées des coupes budgétaires depuis le début de la crise, il n'en est pas de même des dépenses réalisées en coopération transnationale ni des dépenses de R&D, qu'elles soient réalisées nationalement ou en coopération (entre - 30 % et - 55 % suivant les domaines concernés selon l'Agence européenne de défense). Ces investissements sont essentiels pour développer les capacités qui nous seront nécessaires dans le moyen terme.

De plus, ces diminutions interviennent au moment où parallèlement les coûts de développement augmentent dans ces domaines. À moyen terme, cette situation a pour conséquence de susciter des dépendances nouvelles de l'Europe sur certaines capacités envers des États non européens (comme c'est le cas aujourd'hui sur les drones), voire l'indisponibilité pure et simple de celles-ci, ce qui entre en totale contradiction avec l'objectif affiché lors du Conseil européen de décembre 2013 d'autonomie stratégique des Européens. De même, il est à craindre que ne s'accroisse le phénomène de disparition d'emplois à forte valeur ajoutée et de savoir-faire industriels européens. C'est donc à la fois la capacité de l'Europe à rester un acteur qui compte sur la scène mondiale et l'avenir de filières industrielles compétitives, innovantes et faiblement « délocalisables » qui est en jeu.

Des efforts européens encore insuffisants

Face à cette situation, quelques efforts ont été menés, notamment dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union. Ainsi, une « démarche capacitaire » a été mise en place dans le cadre de l'Agence européenne de défense (AED), qui vise à identifier les projets (ou capacités) faisant défaut puis à susciter auprès des États-membres la réponse adéquate. L'intérêt et la spécificité de cette démarche tiennent à la place centrale qu'y occupent les États-membres. Même si la démarche est gérée de manière centralisée, les projets sont identifiés et remontés par les acteurs étatiques. Sur cette base, en novembre 2014, l'AED a mis à jour son plan de développement capacitaire. Son comité



© Fotolia.com / Laurent Davaine

directeur (composé des ministres de la défense des États-membres) a défini cinq domaines et seize projets prioritaires. Pour autant, et c'est là que le bât blesse, la mise en œuvre de ces projets repose intégralement sur les États-membres, sans que des moyens spécifiques soient mobilisés au niveau de l'UE. Cela rend la réalisation des projets très incertaine, ainsi que les résultats médiocres du précédent plan de développement capacitaire ont pu en témoigner.

⋮
⋮
⋮
⋮
⋮

« La capacité de l'Europe
à être un acteur qui compte est en jeu »

⋮
⋮
⋮
⋮
⋮

Dans le plan d'investissement proposé par la Commission européenne, les investissements qui seront financés (donc considérés comme stratégiques) par le Fonds (EFSI) qui sera prochainement mis en place devraient être sélectionnés sur la base de trois critères : valeur ajoutée européenne (les projets doivent soutenir la réalisation d'un objectif de l'UE), haute valeur économique ajoutée (bénéfices en termes de croissance, d'emplois et de compétitivité) et maturité des projets (les projets doivent pouvoir être lancés avant 2017).

Or, les (ou au moins certains) projets listés dans le Plan de développement capacitaire européen satisfont, dans les grandes lignes, à ces critères. On pourra objecter, probablement à raison, que le plan d'investissement de la Commission n'est pas adapté aux spécificités et à la complexité des investissements de défense et de sécurité. Mais il ne faudrait pas qu'au nom de celles-ci, soient évacuées des réflexions européennes, *ex initio*, les enjeux de sécurité et de défense. ☞

Édouard Simon, doctorant en droit européen,
membre du conseil d'administration de Confrontations Europe

1) Briani V. & al., *The development of a European Defence Technological and Industrial Base, study for the SEDE subcommittee of the European Parliament.*

Europe : sortir de la crise et inventer l'avenir

L'Europe inquiète par sa faible croissance, sa désunion et par le désespoir de ses opinions publiques. Comment en est-elle arrivée là ? Le professeur Aglietta nous livre un diagnostic complet dans son dernier ouvrage*. Mais il offre surtout à ses lecteurs des propositions concrètes pour construire une nouvelle forme de croissance. Solide et éclairant !

Plongée dans le marasme, la zone euro inquiète tandis que l'économie américaine redémarre. Le problème est bien structurel et non conjoncturel. La productivité moyenne se retrouve à la hauteur de 2007. La croissance potentielle stagne autour de 1 %. L'investissement plonge : en décembre 2013, il était à 18 % en dessous de son niveau de décembre 2007. L'Europe souffre du péché originel de l'incomplétude de l'euro, « une monnaie sans État » où le chacun pour soi a aggravé les polarisations industrielles et financières et privé l'espace des biens communs nécessaires. Mais, selon l'économiste Michel Aglietta, les stratégies économiques mises en place depuis 2008 sont les principales responsables de cette situation.



coordonnés, qui manquent aujourd'hui en Europe ». La mise en œuvre du Plan Juncker pour le financement d'investissements publics d'intérêt européen et décentralisables est de ce point de vue un bon signal.

Investir résolument dans la transition écologique

Une telle perspective passe par des politiques macroéconomiques renouvelées ; mais « elle suppose avant tout un système financier en état de prendre des risques à long terme ». Achever l'Union bancaire est pour cela une priorité, tout comme bâtir une nouvelle intermédiation financière pour financer le long terme. Le professeur Aglietta met en avant le rôle primordial que peuvent jouer les

investisseurs institutionnels et propose la création d'un « Fonds d'investissement européen », bénéficiant de la garantie des pays de l'Union, et dont les emprunts « triple A » pourraient être souscrits par les grands investisseurs partout dans le monde.

Investir donc, mais dans quoi ? Pas dans la croissance d'hier, mais dans un nouveau mode de développement. Pour Michel Aglietta, il s'agit « d'investir résolument dans la transition écologique ». L'Europe doit se saisir des innovations qui vont marquer ce siècle et où elle peut encore jouer le rôle de leader mondial, dans l'efficacité énergétique, l'efficacité carbone, la transformation des villes en métropoles intelligentes... Il encourage la création « d'actifs carbone » représentant les rejets de gaz à effet de serre évités, dont la valeur serait garantie par les États. Ces propositions nécessitent donc de considérables avancées institutionnelles. Mais tout cela ne saurait se faire sans légitimité démocratique. C'est pour cela qu'il promeut l'élaboration d'un nouveau « contrat social de participation » en lieu et place du défunt contrat social fondé sur la redistribution.

Ouvrage riche en propositions concrètes dans des domaines complexes, ce livre n'en est pas moins écrit à grand renfort de pédagogie. Si l'ensemble de ces propositions vont indéniablement dans le bon sens, la question de leur faisabilité politique reste malheureusement en dehors du champ d'analyse de l'auteur. La balle est dans le camp des politiques, direz-vous, et pourquoi pas aussi, dans celui de la société civile. ☞

Note de lecture par **Carole Ulmer**, directrice des études, *Confrontations Europe*

* Europe : sortir de la crise et inventer l'avenir, par Michel Aglietta, éditions Michalon, novembre 2014.

L'Europe menacée de stagnation séculaire

Le manque de coordination et les erreurs commises par les États sont pointés du doigt, notamment dans la mauvaise gestion de la crise grecque, le retard dans l'assainissement nécessaire des bilans bancaires, et dans la mise en œuvre d'une politique d'austérité généralisée trop brutale. Trois cercles vicieux ont été ainsi entretenus. Premièrement, la demande s'est trouvée ralentie, entraînant une baisse des revenus réels, rendant plus difficile le désendettement des acteurs privés. Deuxièmement, les acteurs non endettés ont développé une aversion au risque, ce qui a entraîné une chute de l'investissement. Ce processus a fini par faire baisser l'inflation, contraignant la BCE à baisser son taux d'intérêt nominal et poussant le taux d'intérêt réel à la hausse, rendant ainsi le coût de la dette plus élevé. Troisièmement, la baisse de l'investissement a ralenti le remplacement du capital et affaibli les capacités de production, impactant durablement l'offre. « Manque chronique de demande et dégradation de l'offre productive » sont les deux symptômes de la stagnation séculaire qui menace aujourd'hui le continent.

L'incapacité des États-membres à mener ensemble des politiques coopératives efficaces est la cause de cette situation. Une prise de conscience a émergé pendant la crise et des actions communes ont été entreprises mais « d'autres progrès institutionnels sont indispensables pour lutter contre cette menace de stagnation et construire une nouvelle croissance soutenable ».

Comment s'y prendre ? Pour relancer l'économie, « la variable cruciale est l'investissement productif » selon le professeur. « Il faut capter l'épargne oisive et lancer des investissements publics innovants et

Le décrochage industriel

Le dernier ouvrage d'Elie Cohen propose une explication articulée du décrochage industriel tout en montrant les multiples voies du rebond.

Il invite aussi à la réflexion sur l'impact des choix politiques sur les processus de réorientation d'un modèle productif dans une économie ouverte



Le caractère massif, continu et apparemment irréversible de la désindustrialisation française fait problème. La France, qui après la deuxième guerre mondiale avait opéré un fantastique rattrapage et s'était hissée au rang de puissance industrielle majeure, en champion européen des hautes technologies et acteur majeur de la mondialisation avec ses grands groupes diversifiés, a « décroché » depuis le tournant des années 80.

Ce recul tient en trois chiffres. La production industrielle stagne depuis 2000. L'emploi manufacturier ne représente plus que 9 % de l'emploi total. La part relative des exportations françaises de produits manufacturiers par rapport aux pays de l'Eurozone a décliné de 25 % depuis 2000. S'il fallait un symbole à ce décrochage, la cession d'Alstom après celle de Pechiney ou d'Arcelor la fournirait.

L'effondrement industriel français est avéré. Pourtant il n'en est pas moins nié : le phénomène ne serait pas réel, il relèverait de l'artefact statistique ; il ne serait pas grave car à l'ère numérique la croissance réside dans l'immatériel, de plus il serait général car même la Chine aurait amorcé sa désindustrialisation.

La désindustrialisation n'est pas un mirage statistique. Si elle est mondiale, elle frappe plus fortement la France ce qui ne manque pas d'affaiblir son économie, sa prospérité et sa capacité à s'inventer un avenir dans l'économie de la connaissance.

L'industrie a été la victime de la préférence nationale pour le secteur abrité

Si la perte d'emplois industriels se faisait au profit d'emplois qualifiés nul ne s'en plaindrait, mais ce sont les services à la personne, non qualifiés, qui croissent fortement. Si le basculement vers l'économie immatérielle était un but, le décrochage français révèle la descente en gamme et la faiblesse des emplois high-tech. Si l'évidement du cœur manufacturier n'avait pas d'effet sur les activités innovatrices, nul ne le déplorerait, mais l'expérience montre qu'un pays qui perd la maîtrise de la production manufacturière voit aussi son activité de R&D faiblir.

L'industrie reste une activité structurante. Ce n'est pas céder à une quelconque nostalgie, ni viser un modèle mercantiliste, ni fétichiser la production matérielle que d'affirmer cela. C'est simplement rappeler qu'il n'y a pas d'équilibre durable de la balance courante, pas d'activité dynamique de R&D des entreprises, pas de croissance significative du tertiaire supérieur sans activité industrielle significative.

L'industrie française, longtemps conquérante, a été la victime collatérale d'une politique économique qui a perdu sa cohérence depuis que la France a fait le grand saut de l'ouverture commerciale

et de l'intégration européenne sans en tirer les conséquences nécessaires en termes de spécialisation et de compétitivité.

Le modèle colbertiste de rattrapage, qui a été performant jusqu'à la crise de 1974, dont les moteurs étaient l'économie administrée, les grands programmes d'équipement public, les champions nationaux, le consensus inflationniste, la régulation par la dévaluation, n'a pas su se réinventer. L'économie industrielle administrée n'a pas été remplacée par un modèle cohérent et adapté à une économie mondialisée de l'innovation.

En un mot, si la France a fait le choix de l'Europe et adapté sa législation économique à l'ordre marchand européen, elle n'a tiré aucune conséquence en matière de compétitivité, de finances publiques et de concurrence fiscale de son appartenance à la zone euro et à l'UE. Dès lors l'industrie a été la victime de la préférence nationale qui a été réservée à la défense du secteur abrité.

Le rebond est encore possible en réorientant notre spécialisation

Pourtant le rebond est encore possible, d'autres pays réussissent leur réindustrialisation comme la Suède, l'Allemagne, les États-Unis qui, après la crise de 2008, la plus violente depuis 1929, réinventent sous nos yeux un nouveau modèle industriel.

La France peut changer de cap dès lors que sont écartés les « suspects » traditionnels du décrochage français : Bruxelles et les politiques de la concurrence, une politique commerciale angélique, un euro surévalué. Il faut établir les vraies causes du décrochage, à savoir la faiblesse de l'effort de recherche et les insuffisances de la formation, l'effondrement des marges dans le secteur industriel, l'inadéquation de la structure des coûts à la nature de la spécialisation industrielle.

La France n'a pas la spécialisation dans le haut de gamme qui justifierait ses coûts salariaux, sociaux et fiscaux. À persister dans cette direction, elle ne pourra enrayer le déclin de son industrie. Elle est dès lors confrontée à un impossible choix : pratiquer la dévaluation salariale et sociale pour améliorer sa compétitivité ou réorienter sa spécialisation sans voir à court terme les bénéfices de ce choix. ☞

Elie Cohen, économiste et directeur de recherche au CNRS

• *Le décrochage industriel*, par Elie Cohen et Pierre-André Buigues, éditions Fayard, octobre 2014.

Un choc démographique en perspective

Les perspectives de l'évolution démographique en Europe sont préoccupantes pour l'économie européenne, dans la partie occidentale de l'UE, notamment en Allemagne et dans les pays du Sud, mais plus encore dans la partie orientale de l'Union où l'effondrement démographique est appelé à se poursuivre. À nos portes, la Turquie résiste bien.

L'analyse qui suit est un résumé d'une étude plus développée que le lecteur pourra retrouver in extenso sur le site de Confrontations Europe. Cette étude analyse la façon dont la population évoluera entre 2015 et 2050 dans les grands pays de l'Ouest de l'Union européenne (Allemagne, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie), dans les pays membres de l'Est européen (Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovaquie), et chez quelques « grands voisins » européens (Biélorussie, Russie, Turquie et Ukraine).

Elle examine d'abord l'évolution de la population active globale qui est un élément essentiel du potentiel de croissance d'un pays, puis se focalise sur les « jeunes actifs » (15 à 44 ans) pour mieux cerner le potentiel de dynamisme apporté par ces générations. C'est cette partie qui est résumée ici. L'étude analyse ensuite l'évolution des « jeunes inactifs » (0-15 ans) qui permet de retracer les tendances à venir de la population active, et enfin l'évolution des plus de 70 ans, qui donne une idée des coûts sociaux (retraite, santé) que chacun des États analysés aura à porter durant les 35 années qui viennent.

Europe de l'Ouest

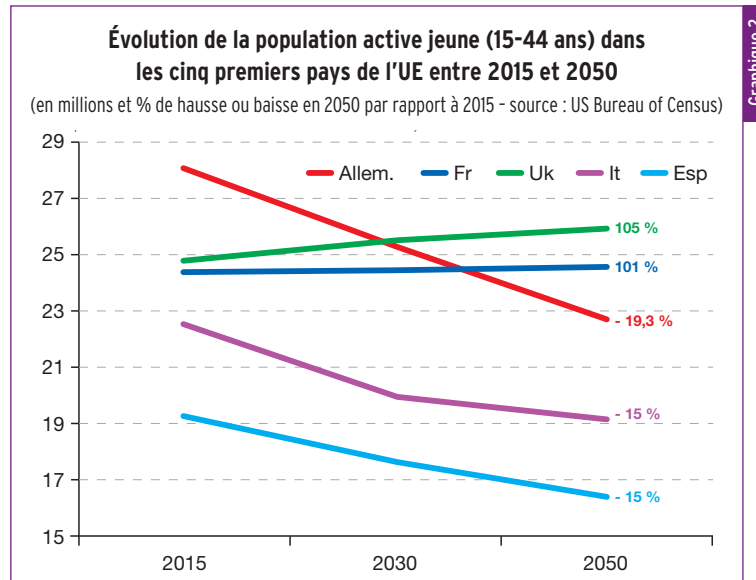
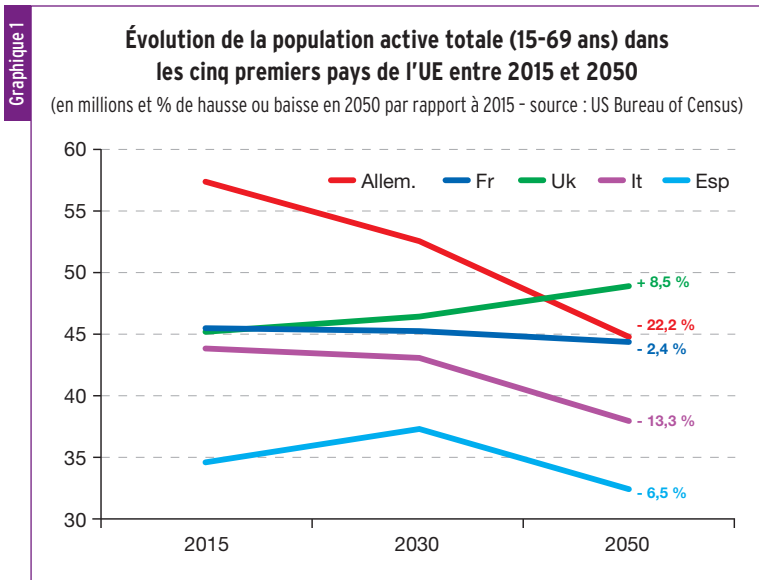
En Europe de l'Ouest, si durant les 35 prochaines années la Grande-Bretagne et la France conservent une population active à peu près inchangée (graphique 1), l'Allemagne poursuit une chute démographique qui s'atténue faiblement sur la période, ce qui la mènera en 2050 à une population active comparable à celle de la France (alors qu'en 2015, elle a 14 millions d'actifs de plus que la France).



© Commission européenne

L'Italie et l'Espagne connaissent elles aussi une baisse de leur population active. Si celle-ci est d'une intensité plus limitée qu'en Allemagne, les pentes sont comparables en fin de période.

Ainsi ces deux pays suivent, avec un peu de retard, la même évolution que l'Allemagne.



Cette tendance est confirmée par l'évolution des jeunes actifs (*graphique 2*) dans le Sud européen ; leur baisse est plus sensible que celle de la population active totale. En conséquence la tendance à la baisse des actifs va s'aggraver durant la seconde moitié du XXI^e siècle.

L'Est européen

Les pays de l'Est européens de l'UE sont globalement dans une situation démographique plus grave quant à l'évolution de leur population active globale. Le pays le mieux situé (République Tchèque) connaît une évolution assez semblable à celle de l'Allemagne, c'est-à-dire la plus mauvaise situation en Europe de l'Ouest.

Les plus mal lotis, à savoir les deux pays les plus peuplés de cette partie de l'Europe, la Pologne et la Roumanie, et le moins peuplé, la Bulgarie, vont affronter une baisse démographique beaucoup plus forte, qui est

aggravée par un phénomène non intégré dans les analyses du *US Bureau of census* : la forte émigration de jeunes actifs en Europe de l'Ouest.

Cette situation est d'autant plus grave que, si l'on étudie l'évolution des « jeunes actifs » sur la même période, la dégradation est d'environ 10 % plus forte que celle de la population active globale. En d'autres termes l'effondrement démographique va s'aggraver dans la deuxième moitié du siècle et le dynamisme économique de ces pays aller en s'affaiblissant.

Grands voisins de l'UE

Quant aux grands voisins de l'Europe, Russie, Turquie, Ukraine, les situations sont apparemment contrastées : la Turquie voit sa population active croître de façon très forte (+ 21 %), durant la période 2015-2050, alors que la Biélorussie, l'Ukraine et la Russie connaissent une situation de dégradation identique à celle de ses voisins Est européens.

La Russie a des tendances assez proches de la République tchèque et l'on constate un affaiblissement plus marqué des jeunes actifs que celui de la population active globale, ce qui traduit une perspective d'aggravation du choc démographique et de vieillissement de la population active.

Les situations ukrainienne et biélorusse sont pires. Ces pays se situent aux côtés de la Pologne et de la Roumanie qui connaîtront les chocs démographiques les plus graves.

Quant à la Turquie, si sa situation reste positive sur la période considérée, on note que l'accroissement de population active est essentiellement dû au gonflement des actifs âgés, le nombre de jeunes actifs restant stable. Si l'on intègre les données des jeunes inactifs (0 à 15 ans) (voir option n° 38 sur www.confrontations.org, l'étude complète), on notera que la dégradation des naissances en Turquie adopte la même pente qu'en Russie. En conséquence la population active turque va sensiblement se dégrader dans la deuxième moitié du siècle.

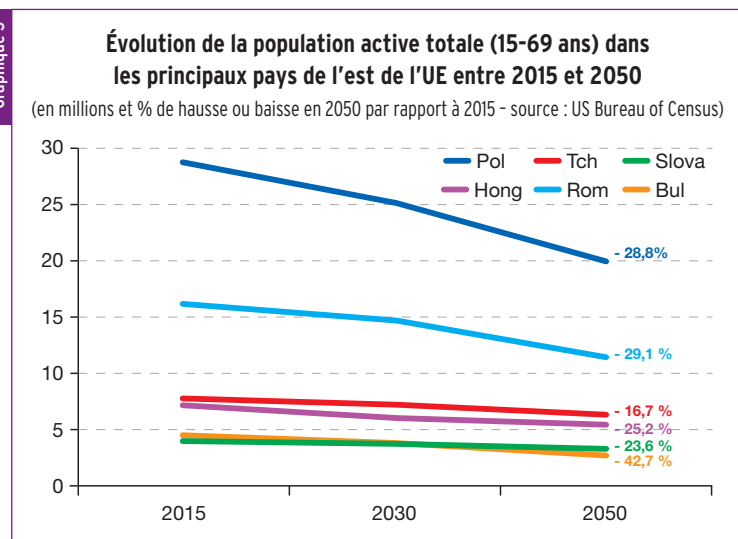
Jeunes actifs (0-14 ans) et population de plus de 69 ans

Dans la catégorie des jeunes non actifs (0-14 ans), la tendance est à la baisse dans tous les pays, même en France (à partir de 2030) pourtant championne de la natalité. À l'Ouest, quelques évolutions positives semblent néanmoins s'amorcer en Espagne et en Italie. Dans les États de l'Est européens, la baisse est très forte pendant tout le XXI^e siècle avec un effondrement en Bulgarie. Compte tenu de l'impact de la démographie sur la croissance, le rattrapage économique espéré de ces pays avec la partie occidentale de l'UE semble un objectif irréaliste.

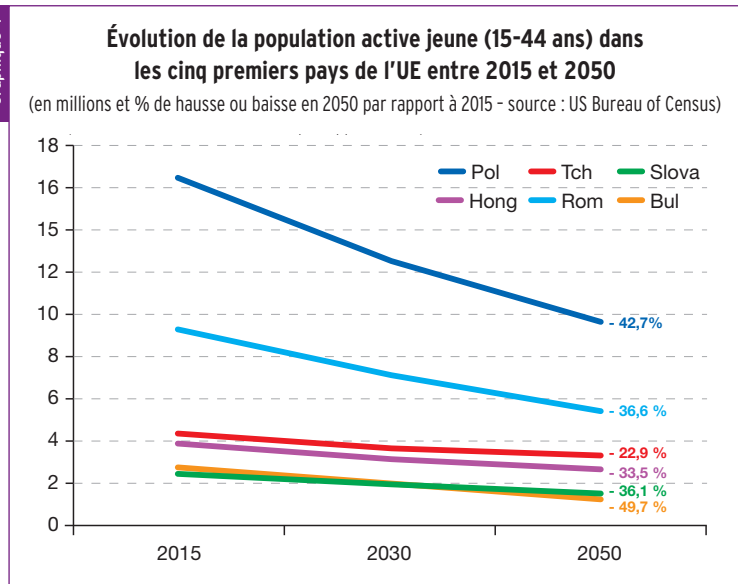
Dans la catégorie des plus de 69 ans, la tendance est au gonflement général. Deux facteurs l'expliquent l'augmentation importante des seniors. Tous les pays connaissent la sortie de la vie active des « baby-boomers » des premières années d'après-guerre. Dans les pays où l'espérance de vie est la plus faible, dans l'Est européen, il s'opère un « rattrapage de temps de vie » par rapport aux pays les plus favorisés. On s'attend à un doublement voire à un quadruplement des plus de 70 ans. Cette inflation risque de déstabiliser les systèmes de retraites ou de gestion de l'hébergement et de la santé des plus âgés, qui en général sont peu développés. 🍷

François Michaux, ancien responsable de l'emploi du groupe Renault, chargé de mission pour Confrontations Europe

Graphique 3



Graphique 4



Pauvretés nouvelles, pauvretés cachées dans l'Union européenne

Jamais en 30 ans le fossé entre riches et pauvres n'a été aussi prononcé qu'aujourd'hui dans la plupart des pays de l'OCDE⁽¹⁾. Les jeunes sont touchés. Jérôme Vignon met aussi en exergue cinq autres groupes : les enfants, les familles monoparentales, les migrants, les travailleurs indépendants, les hommes vivant seuls.

L'impact sur la pauvreté du marasme économique que connaît l'Europe depuis 2008 pourrait se résumer à une dangereuse coupure entre générations. Avec un taux de pauvreté monétaire relative⁽²⁾ proche de 20 %, les jeunes de 18 à 25 ans sont nettement plus touchés que les générations sorties d'activité depuis la fin des années 2010 (13 %)⁽³⁾. Cette distinction générationnelle reste néanmoins insuffisante pour caractériser l'aggravation de la pauvreté dans l'Union européenne depuis cinq ans. Dans de nombreux pays européens, cinq groupes méritent une attention spécifique. Pour trois d'entre eux, la gravité de la situation reste souvent ignorée.

Accroissement de la pauvreté des enfants

L'accroissement de la pauvreté des enfants (*i.e.* les jeunes de moins de 18 ans) constitue sans doute l'élément le plus préoccupant pour l'avenir dans presque tous les pays de l'UE. Les enfants pauvres vivent dans des familles pauvres, où l'intensité du travail des adultes est faible, où s'enchaînent des cercles vicieux réduisant les chances de ces enfants de s'insérer normalement à l'âge adulte sur le marché du travail. La France est particulièrement touchée par ce phénomène.

Parmi les familles pauvres, les familles monoparentales – dont le chef est généralement une femme – comptent parmi les plus défavorisées. Les programmes d'accompagnement social peinent à les réinsérer dans la société lorsque le marché du travail évolue défavorablement. Qui plus est dans les pays les plus touchés par les restrictions budgétaires, s'ajoute pour ces familles la difficulté de trouver un logement.

Trois autres groupes sont moins connus de l'opinion. Il s'agit d'abord des personnes vivant dans des familles de migrants. Les difficultés d'accès à l'emploi et les ségrégations territoriales accentuent les problèmes d'intégration qu'elles connaissent.

Les migrants pauvres en forte croissance

En outre, depuis deux à trois ans, l'UE connaît une forte augmentation des demandeurs d'asile en provenance de pays proches où sévissent de graves conflits. La composition du flux de migrants en provenance d'Afrique notamment évolue. Des familles avec enfants et des mineurs non accompagnés se présentent en nombre croissant dans les centres d'hébergement et les points de distribution de nourriture. Ces migrants récents sont loin d'obtenir tous une protection juridique. Il se crée alors

des situations d'invisibilité sociale lorsque les personnes déboutées ne sont pas pour autant « éligibles ».

Également un peu partout en Europe on observe des taux élevés de pauvreté parmi les travailleurs indépendants des professions de l'agriculture, du bâtiment et du commerce. Pour des raisons très diverses (crise de la construction, évolution erratique des prix agricoles, réorientation de la consommation des ménages vers le discount), ces professions échappent d'autant plus aux « radars sociaux » qu'elles sont peu habituées à solliciter les aides publiques et ne fréquentent pas les centres sociaux.

Enfin, chez les hommes vivant seuls, actifs ou retraités, après une rupture familiale et/ou professionnelle, la pauvreté est fréquente. La capacité des hommes à solliciter un soutien est moindre que chez les femmes, quel que soit l'âge, y compris pour les jeunes hommes en errance. Dans les années 2000, cette errance des jeunes était souvent liée au choc culturel provoqué par la fin du communisme. Aujourd'hui elle concerne tous les pays de l'UE comme si le malaise était plus profond.

Valoriser les capacités des personnes laissées sur le côté

Dans le plan Juncker, quelle place tiendra la lutte contre la pauvreté ? La Commission ne devrait pas tout miser sur la reprise de l'emploi « de droit commun ». Les dégâts causés par l'accumulation de chômage durable incitent à rechercher d'autres voies qui permettraient de valoriser les capacités des personnes laissées sur le côté en leur proposant des activités à la hauteur de leurs capacités. Par exemple « l'auto-réhabilitation thermique accompagnée » des logements par leurs occupants modestes, l'économie coopérative offrent des moyens originaux de diversification de l'insertion sociale et économique. Cette dynamique appellera aussi des formes neuves de coopération public-privé afin de démultiplier l'action sociale menée par les autorités publiques, sans oublier la dimension territoriale qui sera primordiale. ☞

Jérôme Vignon, président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale



© iStockphoto.com / Mirceslav Sturina

1) Le taux de pauvreté monétaire relative le plus souvent utilisé dans les comparaisons intra européennes mesure la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian.

2) Source rapport annuel sur l'emploi et la situation sociale en Europe, janvier 2015.

3) FOCUS - Inégalités et croissance - OCDE décembre 2014

Un changement possible à l'international ?

La nomination de Federica Mogherini comme Haute-Représentante pour la politique extérieure et la sécurité introduit un changement : la perspective d'un peu plus de valeur ajoutée à la politique extérieure de l'Union.

On connaît les critiques formulées habituellement à l'égard de la politique étrangère de l'Union européenne. Soit on ne la trouve pas assez intégrée et l'on déclare qu'elle n'existe pas. Soit on considère qu'elle va contre l'indépendance des États et l'on affirme qu'elle viole la souveraineté nationale. En fait, la politique extérieure des États de l'Union européenne ne sera jamais ni totalement intégrée ni plus totalement nationale ; elle correspondra davantage à ce que l'on peut appeler un système de politique étrangère à plusieurs niveaux. En effet, aucune diplomatie nationale (y compris l'allemande, la britannique et la française) ne peut en 2015 se passer de se consulter et se coordonner au plan européen. En même temps, il n'y aura jamais une politique extérieure de l'Union qui se substituera aux 28 politiques étrangères nationales. Mieux vaut donc abandonner l'idée d'une politique étrangère européenne qui serait un jeu à somme nulle entre l'Union et les États.

Ce constat conduit à commenter le rôle de deux nouvelles institutions créées par le traité de Lisbonne (en 2007) : le Haut Représentant pour la politique extérieure et la sécurité, et le Service européen d'action extérieure (SEEA). Pour ce qui est du premier, la nomination de l'ancienne ministre italienne Federica Mogherini a introduit sans nul doute un changement par rapport à son prédécesseur Catherine Ashton. Pour la nouvelle Haute Représentante, la politique extérieure de l'Union doit en effet être plus que la somme des politiques étrangères nationales. Elle cherchera donc à dégager autant que faire se peut une valeur ajoutée au plan européen à laquelle Catherine Ashton, parce qu'elle était une femme politique britannique, ne croyait pas. En même temps, Federica Mogherini ne pourra jamais prendre de grande décision sans l'aval des principaux États-membres. Son succès consistera à susciter des occasions pour converger. On peut donc s'attendre à un peu plus d'idées à l'attention des États membres et non une simple bonne présidence des réunions.

Les difficultés auxquelles s'expose la politique étrangère de l'Union européenne concernent toujours davantage le *hard power* que le *soft power*. L'Union européenne est née autour du commerce et des politiques de régulation du marché et elle est plus à l'aise dans ces domaines que dans le règlement des conflits armés.

Sauf que le *soft power* est aussi ce à quoi les grands émergents de la planète s'intéressent en priorité. Si l'Europe ne veut pas que les normes qui régissent sa production soient chinoises dans vingt ans, il est donc important qu'elle fasse affaire avec les États-Unis autour du TTIP. Mais pas à n'importe quelle condition. Il est normal que les Européens, attachés à leurs normes environnementales et sanitaires, refusent de s'aligner sur des règles américaines moins contraignantes. Sur un autre sujet important comme la gouvernance de l'euro, si les Européens veulent que les émergents

« Si l'Europe ne veut pas que les normes soient chinoises, elle doit s'entendre avec les États-Unis autour du TTIP »



La Haute-Représentante et Sergei Lavrov, ministre des affaires étrangères russe

augmentent leurs réserves de change en devise européenne par rapport au dollar, il est urgent qu'ils règlent la question de la représentation externe de l'euro sur la scène internationale.

Pour ce qui est de la diplomatie plus classique, Il serait judicieux que l'Europe qui a été initiatrice en 1980 avec la Déclaration de Venise de la première initiative en faveur d'une paix israélo-arabe, de relancer ce

processus, en partenariat avec les Américains, car c'est la condition pour qu'Israël l'accepte. De même, les interventions armées dans plusieurs pays arabes depuis 2011 ne doivent pas faire oublier à l'Europe que le militaire ne règle jamais un conflit de manière définitive. L'enjeu est d'autant plus important que la

lutte contre l'islam radical a des répercussions directes sur les sociétés européennes.

À l'égard de la Russie, l'Europe peine car elle se trouve face à un partenaire qui comprend moins que jamais le sens du mot coopération. Une façon facile de régler tout problème serait d'abdiquer devant une vieille règle de géopolitique selon laquelle la Russie a sa sphère d'influence à laquelle il ne faut surtout pas toucher. Non, le rôle de l'Europe est aussi de garantir la liberté de peuples qui ne veulent pas être éternellement soumis à la domination de la Russie, qu'il s'agisse des Ukrainiens ou des Moldaves. Poutine ne laisse donc pas d'autre choix que la fermeté et le rapport de force. Tout le jeu pour l'Europe consiste à faire en sorte que la fermeté ne dégénère pas trop. Il y a du pathétique dans cette situation, parce que Poutine gouverne avec des conceptions de la diplomatie qui s'inspirent du XIX^e plutôt que du XXI^e siècle. ☞

Christian Lequesne, professeur de science politique à Sciences Po Paris (CERI)

Europe-Russie : et pourtant un destin commun

Dans son dernier ouvrage, Andreï Gratchev, ancien conseiller de Mikhaïl Gorbatchev, relate avec lucidité et humour l'histoire dans laquelle a vécu « un enfant du dégel », né sous Staline, devenu grand témoin de la Perestroïka. Devant l'escalade de la crise ukrainienne, il évoque pour Confrontations Europe les conditions d'une coopération nécessaire entre la Russie et l'Europe.



Marcel Grignard : *Dans la crise ukrainienne, l'Union européenne et la Russie s'éloignent dangereusement. N'est-on pas en train de passer à côté de la nécessité historique de s'entendre ?*

Andreï Gratchev : L'Europe et la Russie doivent trouver un chemin de compréhension réciproque. Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, elles sont indispensables l'une à l'autre. Elles sont liées en quelque sorte par des relations parentales. La preuve en est qu'elles partagent la même volonté d'évoluer dans le même sens.

La Russie a toujours éprouvé un « mal d'Europe » qui s'est traduit par une double volonté : celle de « devenir l'Europe », d'en être partie intégrante, mais aussi de rester elle-même, en évitant de reproduire l'Europe de façon trop simpliste dans une réalité différente qu'est la Russie. Ce « mal d'Europe » a aussi caractérisé la période soviétique. Elle a offert à la société russe l'utopie selon laquelle, à force d'autoritarisme, ce pays pourrait d'un coup faire un saut historique pour éliminer le retard qui la séparait de l'Europe, voire la dépasser.

À cause de la guerre froide, l'Europe occidentale, trop hostile à la forme autoritaire qu'a prise l'expérience soviétique, a trop vite rejeté son contenu, l'ambition sociale de justice et d'égalité qui faisait aussi partie du rêve européen soviétique.

« Vladimir Poutine est soutenu par 80 % des Russes »

N'oublions pas que le projet communiste a eu toutes ses origines en Europe. Ainsi pour moi le conflit que l'on dit « Est-Ouest » est tout simplement un

litige « familial » entre deux voies de développement d'une même société européenne, une partie occidentale et une partie orientale.

M. G. : *Néanmoins en Ukraine, il y a danger d'impasse. Peut-on rêver à nouveau d'une Maison commune européenne telle que Mikhaïl Gorbatchev l'avait proposée en 1991 ?*

A. G. : La crise ukrainienne, tragique en soi, est le reflet d'une crise beaucoup plus grave, celle de la sortie ratée de la guerre froide par l'Europe et par la Russie après la chute du mur de Berlin, cette séparation qui servait à chacun de bouclier protecteur. Le projet gorbatchévien de bâtir un pont entre les deux parties de l'Europe a été une chance



« Il faut lever les malentendus de part et d'autre qui proviennent de l'irresponsabilité des politiques. »

malheureusement non utilisée. D'autant que cette initiative n'avait pas seulement un but de stratégie internationale, mais aussi et surtout celui de laisser entrer l'Europe à l'intérieur de la société soviétique, de s'en servir comme levier de transformation intérieure. La crise ukrainienne donne une terrible mesure de cet échec.

C'est le moment de faire revenir le projet de Maison commune européenne sur le devant de la scène car la coopération de la Russie et de l'Europe n'est pas seulement indispensable dans la crise ukrainienne mais aussi pour l'Iran, la Syrie, pour combattre l'islamisme radical et la nouvelle barbarie.

Elles sont obligées de trouver une réponse commune.

La Russie et le reste de l'Europe pourraient partager un avenir commun. Mais cela exige des deux parties un effort partiel de renoncement à son amour-propre et à la recherche de la satisfaction de l'emporter sur l'autre. Ce qui l'empêche, c'est la persistance de barrières artificielles, de stéréotypes, la non-volonté de regarder l'autre et de le comprendre.

M. G. : *Cependant Vladimir Poutine est tout sauf un démocrate.*

A. G. : Vladimir Poutine représente une vision particulière de la démocratie. Il ne la rejette pas. Il est clair que la forme extérieure de la démocratie ne peut pas être la même à l'Est qu'à l'Ouest. V. Poutine représente une Russie en rattrapage de modernité. Néanmoins on doit reconnaître qu'il est soutenu par presque 80 % de la population. Il est donc représentatif de l'état d'humeur de la société russe, un état malheureux certes, mais en phase avec elle. C'est une réalité avec laquelle il faut compter.

M. G. : *Que représente Vladimir Poutine aux yeux des Russes ?*

A. G. : Il reflète d'abord l'expérience amère de la relation de la Russie post-soviétique avec le monde occidental après la Guerre froide, ce qui n'est pas suffisamment compris à l'Ouest. La construction commune d'une nouvelle civilisation européenne s'est faite sans la Russie. Celle-ci n'a pas été associée à l'Europe. D'où le sentiment d'être rejeté, mal aimé, non invité.

Mais il y a plus. Poutine reflète aussi la dégradation de la vision russe de l'Occident. Aux yeux de la Russie et même de Poutine, l'Occident, c'était au départ « les » Occidents : l'Europe et les États-Unis, ancien rival stratégique, force dominatrice menaçante pour les intérêts de la Russie, avec un bras armé, l'OTAN. Jusqu'il y a peu, l'Europe, elle, ne représentait pas une telle menace. Pour preuve, la Russie n'a pas du tout été hostile au rapprochement des anciennes républiques soviétiques à l'Union européenne (ndlr : par la politique européenne de voisinage à l'Est avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine).

Peu à peu la confusion entre Union européenne et OTAN s'est installée à cause de la timidité de l'Europe à agir en tant qu'acteur indépendant capable d'assurer sa sécurité et de jouer un rôle sur la scène internationale. Elle n'a pas saisi la chance de la fin de la guerre froide pour se libérer du parapluie stratégique américain. Aux yeux des Russes,

« L'Europe est vue
comme un sous-traitant
des États-Unis »

l'Occident est redevenu de plus en plus un « Occident sommaire » où l'Europe a pris uniquement une forme économique alors que l'OTAN confirmait

des visions beaucoup plus dangereuses, expansionnistes à l'égard de la Russie post-soviétique sans avoir la justification de la guerre froide, en l'absence même de menace ou de projet idéologique hostile au monde occidental⁽¹⁾.

M. G. : Dans l'affaire ukrainienne, l'Europe est donc perçue comme un adversaire de la Russie.

A. G. : L'Europe a sous-traité le dossier ukrainien aux États-Unis. Elle s'est éclipsée derrière l'OTAN. En février 2014, à Kiev, elle s'est retirée derrière les éléments extrémistes de Maïdan plutôt pro-américains et surtout anti-russes –, en fait beaucoup plus anti-russes que pro-européens, il ne faut pas s'y tromper –. La politique des sanctions a ajouté un degré supplémentaire à la confusion OTAN-UE. En se présentant, aux yeux des Russes, comme une force de pression avec la volonté de punir la Russie, de la faire fléchir, l'UE a contribué à ce qu'elle mette le monde occidental dans le même panier.

M. G. : Que faut-il faire pour trouver le chemin de la coopération ?

A. G. : Il faut résoudre ce que j'appelle les « malentendus secondaires » qui proviennent de l'irresponsabilité des politiques, de leur manque de volonté voire de leur médiocrité.

Par exemple, du côté russe, un aspect de ce malentendu est de ne voir dans l'Occident qu'un nouveau danger à la fois pour sa sécurité mais aussi pour le système politique russe actuel. Ce qui se passe en Ukraine est compris comme la répétition générale d'un « *regime change* » (ndlr : renversement de régime) préparé pour la Russie par les États-Unis comme ils l'ont fait en Iran. Il faut donc lever dans la mesure du possible ce qu'il y a de réel dans cette perception.

Il faut aussi lever le malentendu du côté occidental. Ne pas diaboliser Poutine et la Russie qui, je le répète, le soutient. Ne pas présenter Poutine comme quelqu'un qui veut reconquérir l'espace de l'ex-Union soviétique, annexer l'Ukraine et les pays baltes. Ce n'est pas du tout le cas.



© Fotolia.fr / Nomad_Soul

La démarche de Poutine en Ukraine n'est pas un objectif en soi, mais seulement le moyen de confirmer la Russie comme incontournable dans la gestion des affaires du monde alors qu'il se sent négligé, voire humilié par la tentative de gestion unilatérale du monde par l'Occident, à commencer par les États-Unis.

Si ces malentendus s'estompaient, à mon avis on serait sur la bonne voie dans la formulation des réponses collectives attendues. Le rôle des hommes politiques est déterminant.

M. G. : A-t-on raison d'espérer un changement avec les nouveaux visages de la Commission européenne ?

A. G. : Oui, absolument. La Commission précédente a été désastreuse. Rien ne justifie son amateurisme sur la gestion de l'Ukraine. Le changement d'équipe à la tête de l'Europe est un bon prétexte pour tourner la page et engager une nouvelle politique. À la tête de la diplomatie européenne, Federica Mogherini a un intérêt politique et personnel à le faire.

D'autant que le moment est opportun. Poutine a épuisé le potentiel qu'il espérait de sa démarche musclée. Il cherche une issue. C'est le moment pour la Commission européenne de trouver une porte de sortie honorable en reconnaissant enfin que la Russie a une part d'intérêt légitime à traiter le dossier ukrainien. Car au bout d'un an de barbarie en plein cœur de l'Europe, avec 5 000 victimes, des destructions épouvantables, des centaines de milliers de déplacés, et une fracture, je le crains, irréparable au sein de la société ukrainienne, on est obligé de constater que l'on se retrouve à la case départ et qu'il est impossible de gérer ce dossier sans associer la Russie.

« Le moment est
opportun pour trouver
une issue »

Il est temps pour l'Europe et la Russie de s'engager sur la voie de la recherche de compromis politiques parce que l'alternative, c'est l'échec pour les deux. L'Europe retomberait dans le statut de partenaire subalterne des États-Unis, et la Russie dans celui de la Chine. Et cela ne correspond ni à l'intérêt de l'un, ni à l'intérêt de l'autre. L'Ukraine a ce mérite d'avoir servi de sonnette d'alarme. Europe et Russie, nous sommes dans l'obligation de nous entendre. 🇺🇦

Andrei Gratchev, journaliste, historien, ancien conseiller de Mikhaïl Gorbatchev

Cette interview est suivie d'un échange avec Marcel Grignard, président de Confrontations Europe, consultable sur Internet www.confrontations.org.

¹⁾ Le 12 mars 1999, tournant le dos aux promesses tenues lors de la réunification allemande en 1990, l'Otan intègre la Hongrie, la Pologne et la République tchèque, trois anciens satellites de l'URSS, puis le 29 mars 2004, trois anciennes républiques soviétiques, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, et quatre autres anciens pays satellites, la Bulgarie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovaquie.

L'UE découvre ses propres limites dans son voisinage

En avançant vers ses voisins de l'Est et du Sud, l'Union européenne découvre les limites de sa puissance transformatrice par les normes européennes. Jacques Rupnik en donne une analyse éclairante dans son nouvel ouvrage, *Géopolitique de la démocratisation - l'Europe et ses voisinages*¹⁾.



« Le plus grand succès de l'Union européenne depuis vingt ans est certainement la diffusion de son modèle démocratique à l'Est : en Europe centrale, dans les pays baltes, avec un bémol en Roumanie et Bulgarie où le verdict est tangent. Mais au-delà, "wider Europe" rime avec "wilder Europe", explique Jacques Rupnik, directeur de recherche au CERI-Sciences Po.

« La pédagogie européenne consistant à ouvrir les marchés européens en échange de l'adoption des normes démocratiques a bien fonctionné après 1989 à l'Est de l'Europe parce que la Russie était "groggy" et que ces pays, poussés par un très fort désir d'entrer dans l'UE, étaient prêts à accepter cette conditionnalité européenne. Enfin l'Union européenne elle-même était en état de les recevoir et faisait des ajustements à cette fin.

« Au-delà l'Union découvre aujourd'hui les limites de sa puissance transformatrice qui avait joué un rôle d'aimant. L'Europe est forcée de constater que plus elle s'avance dans son voisinage à l'Est ou au Sud²⁾, plus

elle rencontre de difficultés parce que les sociétés y sont différentes du Centre-Est, beaucoup plus complexes par leur situation politique, économique, par leurs antécédents historiques. L'Ukraine n'est pas la République tchèque. L'Union est elle-même en difficulté avec la crise de l'euro. Enfin et surtout, des facteurs externes entrent en jeu qui marquent les limites géopolitiques de la démocratisation "à l'européenne". L'Union se trouve confrontée à l'extérieur à une logique de puissance pour laquelle elle n'était pas prête. En effet l'Europe n'a pas la géopolitique dans son ADN : elle s'est construite contre la politique de puissance qui fut responsable de son autodestruction un siècle auparavant.

« À l'Est de l'Europe, l'Ukraine est aux prises avec la Russie de Vladimir Poutine. Dans le voisinage Sud, la logique européenne du "more for more" – on vous donnera plus si vous vous réformez davantage – se heurte à d'autres facteurs beaucoup plus "pertinents" dans l'immédiat : l'effondrement non seulement des régimes politiques mais aussi des États, en Irak, Syrie, Libye, etc. Le chaos succède aux Printemps arabes.

« L'Europe se trouve impliquée dans des zones d'instabilité et de conflits déclarés sans avoir les moyens d'y faire face ou sans toujours pleinement mesurer les conséquences de ces contentieux pour elle. Aujourd'hui elle est tétanisée par la possibilité d'un retour de la guerre sur le continent.

Repenser la politique de voisinage

« Cette situation impose à l'Europe de repenser sa politique de voisinage. En effet, l'efficacité de cette boîte à outils, créée au moment de l'élargissement en 2003-2004 pour proposer une alternative à l'élargissement, s'avère singulièrement limitée aujourd'hui. Toute la mécanique de la conditionnalité est à repenser, adhésion ou pas à la clef.

« En tout cas, deux exigences seront manifestement au centre de cette nouvelle politique de voisinage : la sécurité et le contrôle des migrations, ce qui peut être perçu comme une régression car en fin de compte l'Europe en reviendrait aux principes élémentaires : on cherche à se protéger plus qu'à démocratiser le voisinage.

« Quoi qu'il en soit la réponse européenne à toutes ces crises externes est liée à sa capacité à surmonter celles qui la minent de l'intérieur. Si l'Europe veut avoir une influence (géo)politique dans son voisinage, si elle a l'ambition d'être une "Europe espace" plus ouverte à l'extérieur, elle devra d'abord devenir une Europe puissance, plus compacte et plus politique. »

Propos recueillis par **Françoise Pons**

¹⁾ Sous la direction de Jacques Rupnik, Éd. Sciences Po Les presses, 2014.

²⁾ Ndlr. : les seize pays de la Politique européenne de voisinage (PEV) sont au Sud : Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Tunisie ; au Moyen-Orient : Israël, Jordanie, Liban, Palestine, Syrie ; à l'Est : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Ukraine.



La Présidence lettone de l'UE n'est pas anti-russe

Françoise Pons : *Doit-on craindre un risque d'intervention russe en Lettonie ?*

SEM Sanita Pavluta-Deslandes : Sur l'éventualité d'une intervention russe, nous sommes extrêmement vigilants. L'activité dans l'espace aérien et en mer Baltique s'est intensifiée par rapport aux années précédentes sur toute la frontière Nord-Ouest de la Russie. Nous suivons cette évolution de près.

L'enjeu pour la Russie dans les pays baltes n'est plus comme dans le passé l'accès aux ports mais le défi que représentent l'UE et l'OTAN face à son besoin d'influence, voire de restauration de puissance. La Russie est ainsi plus circonspecte envers nous qu'envers l'Ukraine car elle sait que le non-respect des règles internationales d'inviolabilité des frontières aurait des conséquences qui dépasseraient même l'Europe, *i.e.* la guerre mondiale. Il est moins coûteux pour Vladimir Poutine de déstabiliser l'Ukraine, la Moldavie ou la Géorgie que les pays baltes. Néanmoins chaque letton a toujours une peur enfouie en lui car certains scénarios lui rappellent des situations déjà vécues.

F. P. : *La minorité russophone lettone (33 %) est la plus importante des pays baltes. Constatez-vous un activisme séparatiste ?*

S. P.-V. : Contrairement à ce que l'on imagine en Europe, chez nous la population russophone est loyale. Les opinions séparatistes sont marginales. Les sondages montrent de façon étonnante que les russophones sont aussi loyaux que les Lettons envers les pouvoirs publics. Une fidélité due à la spécificité de la minorité russophone de Lettonie.

Cette dernière est essentiellement localisée dans les grandes villes, Riga, Dauvavpils et non près des frontières comme dans le Dombass. Les russophones de Lettonie sont différents de ceux d'Ukraine. En effet ils ne forment pas une population homogène, ils comptent de nombreux Ukrainiens et Biélorusses. Après 1990, la majorité d'entre eux a fait sciemment le choix de rester en Lettonie alors qu'ils avaient la possibilité de partir en Russie ou ailleurs. Ils savent que leur avenir est lié à la Lettonie et que, malgré la crise qui nous a beaucoup affectés, la vie est meilleure chez nous. Aucun signe ne laisse croire que les russophones rêvent d'aller vivre dans la Russie d'aujourd'hui. Ils ont vécu 25 ans en démocratie, cela compte.

LES PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTIE LETTONE, 1^{er} JANVIER-30 JUIN 2015

La Lettonie assure pour la première fois la présidence de l'UE depuis son adhésion en 2004. Ses priorités s'articulent autour de trois grands axes en ligne avec la Commission européenne : une Europe compétitive (relance de l'investissement et de la croissance, une industrie compétitive, énergie, etc.), une Europe numérique et une Europe engagée à l'international (voisinage, finalisation des négociations TTIP, etc.).



SEM Sanita Pavluta-Deslandes, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Lettonie en France, délégué permanent de Lettonie auprès de l'UNESCO.

F. P. : *Le parti politique russophone Harmonie est puissant au Parlement (un quart à un tiers des sièges selon les législatures), il dirige la ville de Riga. N'est-ce pas inquiétant qu'il soit proche du parti de Vladimir Poutine ?*

S. P.-V. : Les liens de ce parti avec celui du Président Poutine sont effectivement problématiques. Il faut néanmoins reconnaître que depuis les événements survenus en Ukraine, il reste très prudent. Ses leaders ont déclaré très clairement qu'ils soutenaient la position du gouvernement. Il reste qu'ils gèrent sans problème la ville de Riga.

F. P. : *La Russie semble néanmoins très active pour chercher à enflammer la minorité russophone ?*

S. P.-V. : Ce n'est pas un phénomène récent. Depuis des années, les chaînes russophones de Russie proposent en Lettonie des informations au contenu différent de ce que nous entendons dans le reste de l'Europe⁽¹⁾. Depuis la crise ukrainienne, nous avons commencé avec plusieurs pays à réfléchir à la création d'un média européen en langue russe qui donne une autre opinion sur la réalité.

En attaquant nos lois sur les droits des minorités russophones, le pouvoir russe cherche en nous des boucs-émissaires à ses problèmes internes. Depuis la restauration de l'indépendance en 1990, notre législation a été tellement examinée dans les moindres détails pendant si longtemps par tous les organismes internationaux possibles que nous sommes sûrs qu'elle est la plus irréprochable qui soit au regard du droit international, y compris sur le statut des non-citoyens⁽²⁾.

F. P. : *La Russie est-elle perçue comme un ennemi par la Lettonie ?*

S. P.-V. : Il faut casser un stéréotype bien ancré à l'Ouest : nous, les pays limitrophes, nous sommes les premiers intéressés à ce que la Russie soit démocratique, prospère et stable. La Lettonie ne peut pas se permettre de couper sa relation avec la Russie parce qu'on ne change pas de voisin. Le dialogue est nécessaire. La Présidence lettone de l'Union européenne n'est pas une présidence anti-russe. Nous sommes opposés à certaines politiques menées par la Russie mais nous ne sommes pas russophobes. ☺

Propos recueillis par Françoise Pons

¹ En 2014, les pays baltes ont plusieurs fois coupé la diffusion des chaînes russes.

² Ndlr : les non-citoyens sont des russophones à majorité russe qui depuis 1990 n'ont pas voulu passer les examens nécessaires pour obtenir la citoyenneté lettone. Ils n'ont pas le droit de voter et ne peuvent accéder à certains emplois (fonction publique, notaires, etc.). Ils ont un passeport qui leur permet d'aller plus facilement en Russie que les citoyens lettons et de voyager dans l'UE pendant trois mois sans visa. Au nombre de 280 000 aujourd'hui (13 % de la population), leur nombre est en constante diminution.

L'élargissement de l'UE fait-il une pause ?

Au vu des réticences de l'opinion publique européenne sur de nouveaux élargissements de l'UE, l'une des premières décisions de la Commission Juncker a été de décréter une pause de cinq ans. Que signifie-t-elle ? Éléments de réponse.

« **A**ucun nouvel élargissement n'aura lieu durant notre mandat. » Cette déclaration du nouveau président de la Commission européenne⁽¹⁾, Jean-Claude Juncker, a surpris les Balkans occidentaux autant qu'elle a rassuré l'opinion publique. Comme le déclarait récemment le commissaire Johannes Hahn : « *L'opinion publique est actuellement plutôt négative sur l'élargissement. Les citoyens y voient en effet un fardeau plus que des bénéfices* ».

Cette déclaration a simplement traduit la réalité : aucun des pays en négociations d'adhésion (Monténégro et Serbie, outre la Turquie) n'est en mesure de remplir les critères de l'UE dans les cinq ans à venir, *a fortiori* ceux qui ne sont que candidats (Albanie et Macédoine) ou candidats potentiels (Bosnie-Herzégovine et Kosovo).

Des critères renforcés pour les pays candidats

Ces critères sont exigeants pour ces pays qui portent le lourd héritage de guerres récentes (ou du terrible régime de Enver Hoxha en Albanie) et d'une transition vers la démocratie et l'économie de marché qui, en s'éternisant, a laissé place à des États faibles, aux frontières disputées, à une justice qui cherche son indépendance et à une corruption endémique.

Ces critères le sont d'autant plus qu'ils ont été renforcés. D'une part, le Processus de Stabilisation et d'Association adopté par l'UE avec ces pays au Sommet de Thessalonique en 2003 a ajouté aux critères politiques⁽²⁾ adoptés pour l'Europe centrale par le Conseil européen de Copenhague en 2003, l'établissement de « relations de bon voisinage » et la « coopération régionale ».

D'autre part, tirant les leçons des adhésions récentes, l'UE a adopté en 2011 une « nouvelle approche » par laquelle la réforme de la justice, la lutte contre la corruption et le crime organisé, le respect des droits fondamentaux et de la liberté d'expression, y compris des médias, deviennent des préconditions pour l'avancement des négociations d'adhésion dans les chapitres 23 et 24 « Système judiciaire et Droits fondamentaux » et « Justice, Liberté et Sécurité ». À cela s'ajoute encore la nécessité pour les pays concernés d'une vraie « gouvernance économique », qui passe aussi par la « réforme de l'administration publique »⁽³⁾ gages d'investissements pour réduire le chômage et engager un rattrapage économique avec l'UE.

Bon voisinage, État de droit, investissements, commerce : l'histoire nous a enseigné que ce sont bien là les « recettes » de la stabilité et de la paix, dans le droit fil des idées de Jean Monnet pour une Europe pacifiée.



C'est l'engagement que l'UE a pris à Thessalonique en 2003 : « *remplissez ces critères auxquels vous souscrivez et nous vous accepterons dans l'UE* », engagement régulièrement renouvelé depuis lors par le Conseil européen. L'accord historique entre la Serbie et le Kosovo du 19 avril 2013 dans le cadre du dialogue facilité par l'UE en atteste le bien-fondé.

Car ne nous y trompons pas : la stabilité des Balkans occidentaux conditionne la nôtre. Les commémorations du déclenchement de la Première Guerre mondiale à Sarajevo en 1914 l'ont bien rappelé. De même, au regard du nouveau « jeu » de la Russie dans ses zones d'influence traditionnelle, il est essentiel de garder les Balkans occidentaux solidement arrimés à l'UE. Sans parler de l'intérêt soudain de la Chine pour ces marchés, à travers des projets d'investissement majeurs dans les infrastructures en décembre dernier. C'est bien pourquoi la Chancelière Angela Merkel a organisé un Forum Balkans en août dernier à Berlin axé sur les infrastructures.

L'élargissement demeure le meilleur outil pour réaliser paix et prospérité

Certains leaders politiques dans les Balkans sont inquiets de l'impact social que la crise économique dans l'UE induit chez eux compte tenu de leur intégration économique au tissu européen. La tentation du fondamentalisme islamique y reste encore limitée, mais le niveau élevé du chômage et les difficultés que rencontrent les minorités appellent des mesures plus énergiques de ces pays, avec le soutien des fonds européens de l'Instrument pour l'aide à la pré-adhésion (IPA).

La Commission européenne a donc une feuille de route très claire pour les cinq ans qui viennent : poursuite des négociations d'adhésion avec le Monténégro et la Serbie et politique de pré-adhésion avec les autres pays. C'est le mandat que le commissaire Hahn mettra en œuvre, sous l'égide de Federica Mogherini, nouvelle haute-représentante pour la Politique étrangère et la Sécurité et vice-présidente de la Commission, pour qui « *l'élargissement demeure le meilleur outil de l'UE pour réaliser paix régionale, stabilité et prospérité économique* ». ☞

Pierre Mirel, directeur général honoraire de la Commission européenne, maître de conférences à Sciences Po

Les propos exprimés ici n'engagent que leur auteur.

- 1) Lettre de mission au Commissaire à l'élargissement et au voisinage, Johannes Hahn, 10 septembre 2014.
- 2) Critères dits de Copenhague : « Des institutions stables, garantissant la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection ».
- 3) Conclusions du Conseil, 16 décembre 2014, points 6 et 7.



Pour une protection sociale nouvelle génération

Malakoff Médéric aide les entreprises et les branches professionnelles à devenir des territoires de santé pour concilier santé des salariés et performance de l'entreprise. Donner à chacun les moyens de devenir toujours plus acteur de sa santé et de s'orienter dans l'offre de soins, pour une santé de qualité, personnalisée et à des coûts optimisés, c'est ça, la protection sociale nouvelle génération.

Retrouvez toutes nos offres sur malakoffmederic.com

SANTÉ — PRÉVOYANCE — ÉPARGNE — RETRAITE



malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR



LE PROGRÈS CE N'EST PAS DU VENT ENFIN SI

EDF 552 081 317 RCS PARIS, 75008 Paris - Photo : Rob Payne - 3D : Blusson

EDF INVESTIT DANS UNE NOUVELLE FILIÈRE INDUSTRIELLE

Au large des côtes anglaises, à Teesside, 27 éoliennes offshore produisent l'équivalent de la consommation électrique de 40 000 foyers.

En France, nos projets en développement permettront la création de 7 000 emplois dans les prochaines années.

pulse.edf.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la!